

CONTRIBUTION au 54^e Congrès

pour un syndicalisme unitaire et
révolutionnaire, de classe,
de masse, démocratique et internationaliste

*A l'occasion du Congrès
de la CGT, nous publions
une contribution
aux débats*

**Unité
CGT**

UNITECGT.FR

SOMMAIRE

1. STRATÉGIE DES LUTTES, CGT ET SYNDICALISME RASSEMBLÉ

2. STRUCTURATION CGT - COMMENT NOUS ORGANISER POUR FAIRE CLASSE À NOUVEAU

3. SÉCURITÉ SOCIALE - SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

4. INTERNATIONAL

54^e Congrès de la CGT – Contribution Unité CGT

Le projet d'orientation du 54^e Congrès de la CGT est un document "toilette", lisse et consensuel en apparence, avec des formules ambiguës et alambiquées. Ce texte - qui fait l'impasse sur l'analyse des grandes défaites de 2023 et 2025 - prépare en réalité les esprits à une accélération du recentrage réformiste dans laquelle notre CGT est engagée et embourbée depuis plus de 30 ans.

Quelques premières remarques

Le document confirme une régression idéologique, la stagnation dans le syndicalisme rassemblé et la rupture avec le syndicalisme révolutionnaire. Le texte confirme par ailleurs l'alignement de notre CGT sur les positions du bras armé de l'impérialisme dans le champ syndical international : la CSI et la CES.

Un lecteur avisé notera notamment dans ce document la perte de repères tant sur la nature du capitalisme que sur le rôle de l'extrême-droite et de la sociale démocratie, ou encore sur la raison d'être de la CGT, ainsi que ses moyens d'actions.

Le combat contre l'extrême-droite est ainsi décorrélé - comme le reste - du capitalisme. De même, le principe d'autodétermination de notre classe au sein de l'organisation syndicale est remplacé par une consécration du dialogue social. La socialisation des moyens de production comme précisée dans la Charte d'Amiens est également mutilée dans le document d'orientation qui évacue les notions d'émancipation intégrale, du salariat, du patronat, de l'expropriation du capitalisme. Cette vision des choses n'est pas neutre, à l'instar du choix de revendiquer un très creux "partage des richesses" en lieu et place de la revendication/perspective d'éradication/expropriation du capitalisme.

De même, le choix de la direction confédérale de déléguer nos luttes et revendications aux parlementaires n'est pas un choix neutre. Pire, il correspond en réalité à l'inverse de ce que la CGT - qui n'a jamais été une "courroie de transmission" verticale - a toujours mis en valeur, à savoir le développement des luttes avant tout par l'action militante, la grève et l'Organisation CGT.

Ce choix de délégation et de séparation artificielle et fallacieuse entre le champ politique et le champ syndical s'articule parfaitement avec le maintien "quoi qu'il en coûte" de la ligne du syndicalisme rassemblé. Car c'est bien cette ligne qui insuffle le contenu du document d'orientation, en particulier sur la stratégie des luttes.

1

Stratégie des luttés, CGT et syndicalisme rassemblé

Le document d'orientation de la Confédération se garde d'analyser les raisons des lourdes défaites des mouvements sociaux nationaux de ces dernières années, en particulier contre la réforme des retraites en 2023 et plus récemment, à l'automne 2025, contre le projet de budget 2026.

Pire encore : on peut lire dans le document un véritable transfert de la responsabilité de la défaite sur nos bases CGT organisées : "Les appels interprofessionnels intersyndicaux doivent être déclinés dans les territoires, les services, les professions mais aussi sur les lieux de travail, face au patron. Cela nous a manqué pendant la mobilisation pour les retraites. »

Soulignons aussi que, dans le préambule, la direction confédérale affirme que la Macronie a payé « son passage en force au prix fort ». Quel est ce donc ce prétendu « prix » ? Selon le document il s'agit de l'absence de majorité macroniste au parlement. Pourtant, cette assertion ne tient pas quand on regarde le nombre de loi scélérates votées avec le soutien de l'extrême-droite (loi asile et immigration, réformes brutales de l'assurance-chômage) ou les socialistes (PLF / PLFSS). Pire, cela trompe aussi les camarades sur la nature même du capitalisme qui pourrait être autre chose qu'un

régime économique et donc politique instable...

Martelons-le : le bilan réel de l'échec des mobilisations sociales de ces dernières années doit être traité. Et, il s'agit bien ici, entre autres, de l'échec de la stratégie du syndicalisme rassemblé et de l'intersyndicale nationale malgré un très large soutien de la population à la mobilisation.

Cette doctrine du syndicalisme rassemblé revient avant tout à vouloir l'union des logos. Cette union se réalise donc, systématiquement, au prix d'un alignement par le bas de nos contenus et de nos stratégies.

Un exemple parmi d'autres sur les contenus revendicatifs : la Confédération s'est opposée en 2023 au passage aux 64 ans comme âge légal de départ à la retraite MAIS, afin d'obtenir le logo de la CFDT, a mis en veilleuse notre revendication CGT du retour aux 60 ans.

Un autre exemple sur les stratégies : la Confédération, pour maintenir en vie une intersyndicale artificielle, a appelé à des « journées d'action » calquées sur le calendrier parlementaire au lieu d'appeler (et de s'engager dans la construction du processus) à la grève reconductible. Avec, au bout du bout : la défaite.

Rappelons qu'en 2019-2020 contre la réforme des retraites à points, nous nous étions, collectivement, davantage appuyé sur nos fondamentaux, sur l'appel du CCN. A ce moment, la CFDT et la CFTC étaient alors dans le camp du gouvernement et soutenaient la réforme.

En 2023, l'ennemi était dans nos rangs et dictait les slogans et le tempo.

L'enjeu réel et effectif pour l'intersyndicale en 2023 a été en réalité de ne surtout pas perturber - ou pire, paralyser - l'économie. Si, comme la direction confédérale le souhaite, nous maintenons cette stratégie, nous revivrons encore et encore ce que nous avons vécu en 2023, puis 2025.

Il n'est pas ici question, en refusant le « syndicalisme rassemblé », de théoriser l'esseulement et l'isolement, mais au contraire de mettre en avant « l'unité ouvrière » et « l'unité syndicale », vieilles doctrines qui ont fait leurs preuves dans le feu de la lutte.

Nous ne voulons pas d'intersyndicale permanente - qui confisquerait d'ailleurs, à terme et de manière irrévocable, toute démocratie interne - mais des alliances militantes dans des combats locaux, fédéraux, confédéraux, sur la base des contenus et stratégies de la CGT.

Organiser la classe ouvrière et l'ensemble des travailleurs et travailleuses pour gagner les batailles du quotidien et pour imposer la transformation sociale et radicale de la société est indissociable d'un retour à une approche marxiste de la guerre des classes.

Pourquoi ? Tout simplement pour comprendre le monde et rappeler que

chaque conquête sociale arrachée au capitalisme est par nature temporaire, fragile et systématiquement remise en cause par les possédants.

Personne ne dispose de solution miracle pour "gagner". Mais, le syndicalisme CGT, de par son histoire, a une approche différente de la stratégie des luttes.

Parce que la CGT s'est inscrite pleinement, dès sa fondation, dans la lutte des classes, tant dans l'action à partir des lieux de travail que dans le travail quotidien de conscientisation que dans la "double besogne", de fait le "tous ensemble" et "en même temps", notamment par la grève ont ainsi un sens tout à fait différent pour les syndicalistes révolutionnaires.

Notre CGT est une conquête de la classe ouvrière : le syndicalisme CGT n'est pas le « syndicalisme en général ». La force et le prestige de la CGT proviennent encore et toujours des luttes pionnières menées par les syndicats CGT et les travailleurs mobilisés. Ces luttes sont notre espoir, et l'espoir est dans la lutte du peuple !

La défense des services publics et de l'industrie, associée à la défense des emplois (et des conditions de travail) est une idée évidente pour l'ensemble des syndicalistes de la CGT, notamment alors que l'Etat poursuit sa politique de casse sociale systémique et accompagne et protège la politique de liquidation de l'activité industrielle et de l'emploi (plus de 300 000 emplois détruits ou menacés) mené tambour battant par un patronat parasite - le tiers du budget de l'Etat subventionne les grandes entreprises.



Notre CGT doit redevenir un point de référence pour la nécessité de regroupement et de contre-attaque du mouvement ouvrier syndical, de l'organisation de la lutte des travailleurs sur la base de leurs propres intérêts contre la ligne de compromis et de soumission aux intérêts du patronat et de son gouvernement.

Cette nécessité induit une rupture nécessaire et urgente avec l'institutionnalisation (et ses multiples mécanismes qui engluent et ralentissent notre action). Mais aussi l'arrêt de la participation de la Confédération aux mécanismes de « dialogue social » à l'instar du Conclave sur les retraites.

Le document confédéral n'apporte pas de réponses concrètes aux difficultés que pose l'institutionnalisation de notre syndicalisme et qui s'accompagne de la submersion de nos mandatés par les réunions avec le patronat.

Une autre question, connexe et peut-être davantage centrale, est celle de la place de nos élus et mandatés dans le processus de lutte, la priorisation des tâches et objectifs et la construction du rapport de force. Une réponse, parmi d'autres, à ce sujet pourrait être l'idée qu'il faut, et c'est dans l'ADN de la CGT, mener un double mouvement de processus de lutte : trouver de la force et de la volonté ET à l'intérieur de l'entreprise/service mais aussi à l'extérieur, avec l'interpro, c'est-à-dire construire – sans les séparer artificiellement – le rapport de force avec l'ensemble des syndicats d'un même bassin d'emploi ou territoire, de l'Union locale et de l'Union départementale.

Affinons encore davantage la réflexion quant à la question de la

participation à des instances de dialogue social. Nous récusons la vision confédérale actuelle qui semble percevoir la démocratie sociale et syndicale uniquement par le biais du paritarisme et du dialogue social.

Ce paritarisme parasite cette réflexion : notre objectif n'est pas de « partager » quoi que ce soit, et certainement pas le pouvoir, avec ceux et celles qui nous exploitent. Nous ne voulons pas « cogérer » le système, nous voulons le renverser, c'est-à-dire remettre les choses à l'endroit et le diriger. C'est bien parce que les travailleurs et les travailleuses sont les seuls créateurs des richesses que ces derniers doivent être à la tête du régime politique, économique et social.

Les droits et libertés sociales et syndicales n'ont pas été « offerts » par le patronat et son Etat, mais ont été obtenus à coups de grèves, mouvements sociaux massifs et offensifs. Ces victoires ont bien souvent été arrachées au prix, aussi, d'une répression gouvernementale et patronale violente.

Soulignons ici que la répression qui frappe quotidiennement l'ensemble de la classe ouvrière, organisée comme non-organisées, s'est singulièrement amplifiée depuis la défaite de la mobilisation contre la réforme des retraites de 2023, se réalise avec la complicité active de la Macronie et accompagne aussi la montée en puissance électorale (et médiatique) de l'extrême-droite.

En réalité, le document propose de sortir de l'institutionnalisation tout en soumettant l'action syndicale au cadre institutionnel.





TOUT

BLOQUER

DEVIENT

VITAL

Concomitamment, la partie du document sur les activités sociales et culturelles et l'éducation populaire ne mentionne en rien les moyens propres aux organisations CGT (ignorant l'immense atout en ce sens des Bourses du Travail) et reste uniquement sur les moyens des CSE. Elle mentionne aussi le besoin de "soutenir l'ESS" (économie sociale et solidaire) pourtant entièrement capitaliste.

A rebours, notre priorité, en toutes circonstances, n'est pas de « créer les conditions du dialogue social » mais de construire le rapport de force, entreprise

par entreprise, branche par branche, secteur par secteur.

Rien ne nous sera offert « par le haut », qu'il s'agisse du patronat ou des différents gouvernements qui ne sont pas là pour « négocier » mais pour imposer leurs choix de classe. Il n'y pas de conquêtes sociales sans mobilisation de notre classe. Le prisme des élections professionnelles ne doit pas nous enfermer dans une routine électoraliste et faire oublier que la force de la CGT ne se résume surtout pas à un score électoral.

EXTRAITS

« DE QUELLE CGT AVONS-NOUS BESOIN ? » (53^E CONGRÈS - 2023)

Quelques extraits du livret «De quelle CGT avons-nous besoin», rédigé par plusieurs camarades de la CGT et publié en 2023 dans le cadre de discussions consécutives notamment aux Assises de la riposte générale de Martigues d'octobre 2020 et le meeting de Gardanne de mai 2021.

Ce document, contribution pour le 53^e Congrès, qui propose des analyses et des perspectives, est toujours d'actualité. C'est pourquoi nous citons de larges extraits qui permettent d'affiner encore davantage la réflexion individuelle et collective.

L'UNITÉ D'ACTION DES TRAVAILLEURS

L'unité d'action des travailleurs ne se réalise qu'autour d'un programme d'action, un cahier revendicatif comprenant à la fois les revendications immédiates et les perspectives transformatrices de la société.

L'unité des travailleurs, veut dire de tous les travailleurs, sans exception de sexe, d'origine, de religion, d'âge, etc. La perspective progressiste d'un changement de société impose le rejet de toutes les idéologies réactionnaires et notamment : sexisme et patriarcat, racisme, homophobie, etc. Cela place les intérêts fondamentaux du monde du travail au-dessus de ceux d'une quelconque nation, des intérêts d'une partie des citoyens au détriment d'autres. Tout travailleur exploité dans notre pays, avec ou sans papier, homme ou femme, jeune ou moins jeune, doit se présenter en tant que représentant de la classe sociale agissante, unie et déterminée, le travailleur français ayant plus de points communs avec un travailleur d'une autre nation qu'avec ses patrons français.

L'actuelle stratégie de la CGT qui consiste à réunir un maximum de sigles d'organisations syndicales dans l'espoir de massifier la lutte est un constat d'échec. La diversité des syndicats est issue de scissions, de volonté patronale de créer des syndicats à leurs mains, des syndicats souhaitant qu'une partie des salariés soit organisé dans des organisations sectorielles. Cette stratégie aboutit à défendre des revendications sur la base du plus petit dénominateur

commun, sachant que dans ce dernier, la perspective de changement de société est systématiquement écartée. Pire aujourd'hui, le syndicalisme rassemblé rend inaudible la voix de la CGT et aboutit à un véritable accompagnement des politiques patronales et gouvernementales.

Cette dérive s'est aujourd'hui élargie au-delà du champ syndical avec la dilution des orientations et de l'action de la CGT dans des collectifs de type « *Plus jamais ça* », auquel la CGT participe sans décision des instances statutaires, pour aboutir à des actions se limitant au lobbying, porteuses de contenus en contradiction avec les orientations de la CGT.

Notre indépendance politique vis-à-vis des autres organisations de type partis politiques ou associations ne signifie en rien l'isolement. Notre projet étant éminemment politique, notre démarche s'inscrit d'emblée avec les forces, en dehors de la CGT, résolues à un changement de système que celui de l'exploitation de l'homme par l'homme. Il vise l'unité des travailleurs et aussi, l'unité de la CGT.

Conscient que l'unité du monde du travail est un préalable à toute réussite d'un programme visant la fin du mode de production capitaliste, la CGT cherchera systématiquement à construire cette unité sans dénaturer nos aspirations politiques. La CGT ne doit refuser aucune alliance à la condition que celle-ci ne remette pas en cause notre objectif final ni notre indépendance.



FOCUS

A PROPOS DE LA RÉPRESSION QUE NOUS VIVONS TOUS ET TOUTES DEPUIS 2023

> PAGE 41

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE OFFENSIVE ET COHÉRENTE

La stratégie du syndicalisme rassemblé menée depuis plusieurs décennies a amené le syndicalisme français à essuyer de nombreux échecs sur les enjeux sociaux et économiques, qui s'en est trouvé affaibli. Cela n'est pas sans impact sur les luttes quotidiennes dans les entreprises et les collectivités. La CGT n'est pas épargnée. Il est temps de tirer le bilan et de bâtir une stratégie gagnante, en rupture avec celle qui a amenée le monde du travail dans l'impasse actuelle.

Cette stratégie doit s'appuyer sur la mise en commun de toutes nos forces. Cela implique une mise en cohérence des contenus revendicatifs professionnels et territoriaux, pour établir le socle d'un cahier revendicatif interprofessionnel, dans lequel toutes les organisations de la CGT se retrouvent.

Ce travail étant fait, il faut dans le même mouvement se donner une stratégie permettant à chacun et chacune d'apporter sa part à l'effort collectif. Ainsi, il n'y a pas d'un côté ceux qui pourraient faire grève et de l'autre, ceux qui ne pourraient pas.

Dans le public comme dans le privé, le moindre grain de sable est de nature à perturber l'économie, dans notre société caractérisée par les flux tendus et les effectifs minimaux. Conscients de cela et de l'interdépendance des activités entre elles, il faut élever un mouvement social de haut niveau dans lequel toutes nos organisations seront engagées sur la

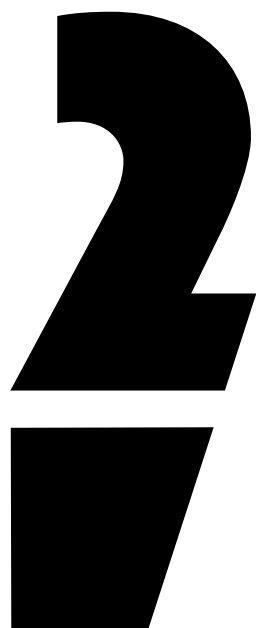
base d'un calendrier précis, et d'objectifs clairs et partagés, définis collectivement.

Une stratégie possible pourrait être : lundi pas de bateau, mardi pas de trains, mercredi pas de camions, jeudi tous ensemble en grève et dans la rue, vendredi pas de plateforme logistique, etc. Ceci combiné avec des grèves reconductibles de 1h à 24h par jour, dans un certain nombre de secteurs structurants comme le raffinage de pétrole, la production d'énergie, la sidérurgie, la collecte des déchets, etc. Tout cela renforcé par l'ensemble des modalités d'action décidées dans le reste des activités du public comme du privé.

Cette stratégie mise en œuvre de manière cohérente doit permettre à un maximum de travailleurs de s'engager dans la lutte sans s'épuiser rapidement. Elle est basée sur l'unité des organisations de la CGT, elle a pour but et moyen, l'unité d'actions des travailleurs, ce qui amènera naturellement à l'unité syndicale sur des contenus revendicatifs de haut niveau, et non sur le moins disant.

Cette stratégie doit afficher clairement l'objectif de bloquer l'économie de sorte à amener patronat et gouvernement à répondre aux revendications du monde du travail. Elle nécessite une mise en cohérence CGT des stratégies professionnelles et territoriales.

En clair, il nous faut faire confédération.



Structuration CGT

Comment nous organiser pour faire classe à nouveau ?

Les travailleurs, en France et dans le monde, dans un contexte d'aggravation des contradictions impérialistes, vont être confrontés à une nouvelle vague de mesures anti-ouvrières, qui vont encore aggraver nos vies, exiger des sacrifices, restreindre nos droits politiques et sociaux, intensifier la répression et le terrorisme idéologique et politique, imposer la « paix sociale » et « l'union sacrée ».

En France, le patronat, avec le gouvernement et les différentes forces politiques - du PS à l'extrême-droite - préparent de nouvelles vagues de mesures et réformes anti-ouvrières. L'union et l'organisation des travailleurs nécessitent de l'expérience, un plan de bataille unifié et confédéralisé, une orientation, des objectifs pour la contre-attaque du monde du travail.

Chacun peut le déplorer : rien dans le document d'orientation ne pourrait être identifié comme les prémices d'un plan de bataille. En effet, le préambule annonce la couleur : si nous avons perdu, c'est la responsabilité des syndicats qui n'ont pas su étendre la grève !

De cette analyse trompeuse découle la première partie du document d'orientation. « Renforcer notre organisation »... De cette partie, nous attirons l'attention des syndiqués sur la remise en cause et l'attaque qu'elle constitue contre le fédéralisme.

Et que dire du recours par la Confédération à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) pour expertiser notre propre état de syndicalisation ? N'avons-nous pas la force suffisante, en interne, pour analyser notre propre organisation ?

Comment le syndiqué CGT ou le syndicat CGT pourrait-il être acteur et décideur dans sa propre organisation quand il est dit clairement dans le rapport d'activité que des décisions relatives à la syndicalisation seront prises pendant le Congrès à partir d'un rapport « diligenté » à une association « indépendante » (de qui, sinon de la CGT ?), présidée par la CFDT et subventionnée par l'État et placée de fait sous la surveillance des services du Premier ministre ?

Toute la première partie du document est imprégnée de vocabulaire issu des grandes écoles faisant des syndicats CGT des organisations comme les autres qui doivent gagner en « transversalité », en « fidélisation » (les retraités apprécieront) et en « efficacité » !

Zoomons maintenant sur ce que la direction souhaite appliquer comme décisions confédérales. Il ne s'agit pas ici de décisions issues d'un plan de bataille - puisqu'il n'y a pas de plan de bataille - mais d'une traduction de l'orientation visant à prioriser le renforcement de la CGT dans les sièges des grands groupes du CAC 40.

En clair : rien n'est fait pour privilégier l'implantation dans les lieux de production. On retrouve bien là le projet de transformation de la CGT comme organe de coordination des luttes au service de ses organisations en think tank de soi-disant spécialistes du « monde du travail » qui expliquent aux organisations ce qu'elles doivent faire et dire dans le but unique avoué de mettre la pression sur les parlementaires !

Les faits sont néanmoins « têtus » : le syndicalisme CGT n'est pas le syndicalisme « en général ». La preuve ? Encore une fois, revenons sur la double-besogne : notre syndicalisme CGT porte ET les luttes du « quotidien »

et la satisfaction des revendications immédiates ET un projet de transformation sociale radicale qui permettra, en donnant le pouvoir à ceux et celles qui sont les seuls créateurs de richesses, de diriger la société et de répondre aux immenses besoins sociaux.

« Nous travaillons, nous produisons, nous décidons » : ce slogan, déjà porté par des syndicats CGT, explicite parfaitement une idée fondamentale : nous voulons « tout » reprendre en main, et « tout de suite ».

« Ils divisent, on rassemble » : plus que jamais, notamment dans une société fracturée par l'individualisme et les divisions, notre syndicalisme CGT doit rassembler notre classe, l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, quel que soit le métier, le secteur, la branche, le statut, la nationalité, la couleur de peau ou la confession religieuse, avec ou sans papier, etc...

Unir notre classe, du collectif de travail sur tel site, tel service ou telle usine à l'ensemble des travailleurs et travailleuses en France, voilà notre tâche historique, urgente et nécessaire.



FOCUS

> APPEL DU 1^{ER} MAI 2026
P25-26

> CONTRE LES SPÉCULATEURS
P27

EXTRAITS

« DE QUELLE CGT AVONS-NOUS BESOIN ? » (53^E CONGRÈS - 2023)

LE FÉDÉRALISME, OUTIL DE CONFÉDÉRALISATION

Pour une CGT forte et répondant à l'objectif exprimé précédemment, nous avons besoin de marcher sur nos deux jambes, à savoir : nous organiser géographiquement au travers des Unions Départementales et en professionnellement via les fédérations.

Comme s'est construite la CGT, la structuration territoriale et professionnelle, permet de déployer notre syndicalisme en répondant aux attentes du bassin d'emploi et en même temps à celle des professions. Ainsi il n'y a pas la profession qui prend le pas sur l'interprofessionnel ou inversement, mais bien un travail commun, en vue de mobilisations générales, au plus près des bassins d'emplois ainsi que dans toutes les professions. Répondant au principe que l'organisation des travailleurs doit correspondre à la stratégie politique du syndicat, cette double structuration répond au cœur de notre objectif : la satisfaction des revendications quotidiennes et la transformation de la société.

Les fédérations développent des mobilisations propres aux métiers qu'elles représentent. Mais notre démarche impose aux différentes fédérations de la CGT, non pas de développer uniquement des revendications sectorielles, mais bien de porter des revendications qui trouvent leur prolongement dans l'action interprofessionnelle.

L'émiettement qui consiste à voir fleurir dans un même mois différentes dates de mobilisation : un jour, telle profession, telle autre, la semaine suivante, etc., épuise les travailleurs et rend plus difficile les victoires qu'elles soient sectorielles, professionnelles ou interprofessionnelles. Mais c'est bien une démarche commune articulant stratégie et contenu interprofessionnel, traversant horizontalement l'ensemble des organisations de la CGT, qui mobilisera l'ensemble de notre camp.



L'autonomie de chaque organisation, Union Départementale comme Fédération, reste primordiale et est construite au travers des instances démocratiques que sont leurs congrès, au moyen de la démocratie syndicale.

Néanmoins, l'autonomie de l'organisation ne doit pas se traduire dans les faits par l'isolement dans l'action. Chaque lutte confédéralisée doit viser l'unité d'action des organisations CGT. Pour ce faire, elle doit être construite et débattue démocratiquement, puis doit s'ensuivre de la mise en branle de toutes les organisations confédérales pour construire l'unité d'action des travailleurs



UNIONS LOCALES, SYNDICATS

Mobiliser les travailleurs, dans l'objectif de la double besogne, nécessite des organisations de base et locales, au plus près des bassins d'emplois et des travailleurs.

Cette articulation de l'organisation syndicale doit correspondre à la réalité du travail et de vie des masses et non répondre aux structures de dialogue patronal ou de l'Etat. Ainsi, les unions locales ont un rôle crucial comme pôle de développement des luttes, des formations, de l'organisation sur la base d'un bassin d'emploi.

L'union locale est le quartier général pour tous les syndicats d'un bassin d'emploi donné. C'est une structure dans laquelle la priorité doit être mise afin de les développer et non pas les laisser végéter dans des simples accueils juridiques, qui contrarient la visée du travail militant véritable et de la mobilisation collective transformant les unions locales de base militante de la double besogne en lieu d'expertise juridico-prud'homme.

Par sa composition de syndicats venant de diverses professions, l'union locale est la structure première réalisant l'inter-professionnalisation des revendications et donc des luttes. C'est au sein de l'union locale que se rencontrent les postiers, les métallos, les agents territoriaux comme les énergéticiens, etc. C'est au travers des unions locales que les travailleurs prennent conscience de leur unité au-delà de leurs professions respectives, ce qui déconstruit le corporatisme et l'isolement par métier.

C'est à partir de la nécessité de la double besogne, que chaque union locale doit devenir un véritable lieu de vie syndicale et politique, démocratique et fraternel. C'est dans ses locaux que doivent perpétuellement s'organiser :

formations, débats, commissions exécutives, meetings, mais aussi lieux de vie tel que : spectacles, repas fraternels, films, etc.

Le syndicat est l'organisation de base, la fondation même de la CGT sur lesquels s'élèvent ensuite toutes les structures territoriales et professionnelles. Le syndicat est autonome dans son fonctionnement, mais l'objectif de la double besogne proscrit d'emblée l'activité du syndicat limitée aux strictes frontières de son périmètre : Quand ce périmètre est l'entreprise, le syndicat ne doit pas y rester cantonné. La double besogne pour le syndicat signifie : mener la lutte quotidienne pour le carreau cassé tout en démontrant dans son activité les limites des gains quotidiens, tant que l'appareil productif reste aux mains du capitaliste ou de son État. L'objectif de la double besogne nécessite que le syndicat participe activement aux activités et au développement de son union locale, son union départementale et de sa fédération.

Le type d'organisation du syndicat sur tel ou tel lieu de travail doit correspondre au plus près aux besoins de l'activité, qui doit rester en lien avec les structures UL, UD et FD. C'est aux travailleurs syndiqués, mieux à même de s'organiser à la base, de décider de la meilleure formule pour leur syndicat afin de le rendre le plus efficient possible dans la lutte. Le syndicat doit toujours répondre aux principes de démocratie, de fraternité et chercher en permanence l'élévation de la conscience des travailleurs à la hauteur des enjeux que nous portons.

La CGT de masse et de classe, organisée comme nous le revendiquons, offre la structure la plus adéquate pour transformer nos organisations revendicatives aujourd'hui en organisations de pouvoir et de conduite de l'économie dans la société de demain



Comment nous organiser pour faire classe à nouveau ?

Le document pose un constat, bien que de façon insuffisante : la CGT est acculée dans ses "bastions", qui représentent chaque année des nombres d'emplois plus faibles. Dans certains secteurs émergents de l'économie nous sommes peu implantés, tandis que même dans nos secteurs historiques nous nous maintenons principalement dans des grandes entreprises ou dans les services publics, - notamment les secteurs nationalisés -, souvent là où les luttes du passé ont permis d'arracher des statuts ou d'autres conquêtes sociales.



Depuis des décennies, la bourgeoisie utilise à outrance la sous-traitance, les externalisations et délocalisations, ainsi que le recours à toutes les couches de précarisation, de salariat déguisé et de techniques de surexploitation pour diminuer la part de salariés directement concernés par ces conquêtes.

Malgré un constat, dans le document d'orientation, sur le "panier percé" et la nécessité d'aller plus largement à la conquête du monde du travail, rien n'est fait pour remettre en cause le prisme idéologique du syndicalisme institutionnalisé qui pourtant accompagne cet éloignement de toute une partie de la classe ouvrière moderne de l'outil du syndicalisme de masse, de lutte, démocratique, de classe et indépendant.

Pire, les seuls éléments de réflexion concrets semblent renforcer cette direction.

L'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (l'une des trois

organisations particulières statutaires de la CGT aux côtés de l'Union Confédérale des Retraités et du Comité National des Travailleurs Privés d'Emplois et Précaires) occupe déjà une place disproportionnée dans les espaces de direction, de coordination et de prises de décision. Sa création (d'abord comme UGIC) avait été justifiée lors du développement des "couches nouvelles" de la société d'après-guerre, comme un moyen de s'adresser spécifiquement à cette frange des travailleurs bénéficiant de conditions sociales meilleures que la majorité de notre classe, mais pourtant eux aussi exploités, souffrant du capitalisme et pouvant être gagnés au combat commun pour l'émancipation de notre classe.

Mais aujourd'hui, il est nécessaire de questionner l'analyse sur ce que le patronat et la statistique officielle appellent ICTAM (Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maitrise) : au-delà des statuts juridiques, les emplois réels peuvent relever d'une situation bien plus proche de l'exécution que de l'encadrement.

Qui plus est, dire que la place des ICTAM progresse dans l'effectif d'un certain nombre d'entreprises revient à uniquement réfléchir notre classe à travers la composition des collèges électoraux.

Une piste proposée est la revendication d'intégrer la sous-traitance au sein des CSE des donneurs d'ordre. Il ne s'agit pas de commenter ici l'opportunité précise de cette revendication dans telle ou telle lutte concrète.

Cependant, en faire une perspective nationale et interprofessionnelle face à l'immense question de l'implantation dans la classe montre les limites de la réflexion au sujet de l'organisation et de la composition de notre classe.

A l'inverse, nous soumettons une piste de réflexion : comment, sur un même site d'activité, construire un processus de luttes communes à l'ensemble des salariés (donneurs d'ordre, sous-traitants, travailleurs avec statut, intérimaires, travailleurs détachés...) ? Comment construire un cahier revendicatif commun à tous ces salariés ? De quels outils militants CGT (déjà existants ou à construire) avons-nous besoin ?

Aujourd'hui, l'économie et l'emploi restent dominés par des grands monopoles, dont une grande partie sont soit publics, soit nationalisés, soit des entreprises dont l'Etat détient ou a détenu des parts, soit gavées d'argent public. **Malgré des modèles économiques qui peuvent varier, on peut regrouper plusieurs analyses sur les techniques de fragmentation de notre classe, et en faire des priorités d'organisation.**

Quelques exemples :

- **Engager l'action CGT contre le "halo de précarité"**. Dans chaque entreprise gravitent, autour des embauchés, des travailleurs avec des statuts toujours plus précarisés : intérimaires, CDD, apprentis, contrats aidés, services civiques, travailleurs détachés, immigrés sans titre de séjour,... Ces prolétaires sont, eux aussi, la classe ouvrière : ils produisent, eux aussi, les richesses et figurent souvent au premier rang des exploités qui font tourner le pays.

L'urgence est là : faire en sorte que ces travailleurs et travailleuses puissent prendre toute leur place dans l'organisation. Cela passe par un effort national pour armer l'ensemble de la CGT et faire de cet axe une priorité revendicative, organisationnelle et pratique .

Ce sujet recoupe d'ailleurs des thématiques dans lesquelles la CGT prend déjà largement sa place, comme par exemple la lutte contre le racisme, le sexisme au travail et contre le fascisme.

Mais pouvons-nous mener efficacement ces débats dans la société si nous ne les accompagnons pas d'un effort prioritaire pour être un outil efficace auprès de ceux qui en subissent les effets de plein fouet ?

La précarité touche plus largement les femmes et notamment ceux d'origines immigrées, que notre modèle syndical prétend défendre mais est structurellement en difficulté pour les organiser.

- **Engager partout l'action contre les manipulations économiques et légales qui visent à empêcher que les collectifs de travail s'élargissent** : location-gérance, franchises, divisions fictives en entreprises multiples, Ces opérations sont à la fois des maquillages financiers servant à échapper aux impôts et obligations sociales comme la mise en place de CSE, qu'à compliquer la formation de collectifs de travail plus larges, donc de bases pour la lutte. En passant par des intermédiaires qui prennent eux aussi leur part, la pression est d'autant plus forte sur les salariés dont les conditions de travail, les quotas et les cadences sont souvent aggravées, avec les abus caractéristiques des collectifs de travail plus petits où le droit du travail n'a souvent pas cours !

Des luttes existent, sur lesquelles il est possible de s'appuyer, et là aussi il est possible d'en faire une priorité et de chercher ensemble, face aux manipulations économiques patronales, comment retrouver notre masse en tant qu'exploités. Pour cela, "redevenir l'organisation du Travail, et non celle de l'Emploi" et un mot d'ordre a discuter dans toute sa portée concrète et contemporaine.

- Considérer la lutte contre le chômage et toutes les variétés de privation d'emploi comme la reine de batailles.

Alors que les mesures anti-chômeurs se multiplient, en parallèle d'une propagande violente pour faire des privés d'emplois des parias, profiteurs du système et criminels, notre organisation se borne encore dans la plupart des cas à la défense de l'emploi, et à demander la réindustrialisation et des services publics. La lutte contre le chômage va de pair avec l'organisation des chômeurs mais n'est pas la même question.

Il devrait par exemple être mis au débat l'inscription systématique des camarades privés d'emploi au CNTPEP et dans les comités locaux de travailleurs privés d'emploi et précaires, en lien avec les organisations fédérales, locales et les syndicats concernés, afin d'assurer que la continuité syndicale puisse être maintenue quelle que soit la situation des camarades concernés, et de fournir un cadre syndical à l'ensemble des travailleurs, en situation d'emploi ou non. La bataille pour les droits des chômeurs est un soutien direct à toutes les possibilités de lutte au sein des entreprises, où la menace du chômage reste la première chape de plomb qui fait accepter les bas salaires et développe à la fois la résignation et la division des travailleurs.

Par ailleurs, la lutte contre le chômage ne peut se borner à la défense d'une politique de réindustrialisation menée par l'Etat, à une époque où le capital réorganise ses schémas de production et de circulations dans le cadre de la montée des tensions inter-impérialistes et de recomposition des alliances commerciales et militaires mondiales.

Il faut ainsi poser d'emblée la question de « qui dirige la production », et « dans quel but » elle est effectuée. L'histoire nous a prouvé que les capitalistes sont capables de nationaliser, soit pour socialiser les investissements peu lucratifs, comme par exemple en infrastructures, soit pour temporairement renflouer des secteurs victimes de leur propre accumulation, soit même pour organiser la destruction industrielle.

Si nous n'associons pas à la bataille pour l'industrie celle pour la propriété sociale des entreprises et celle pour le contrôle des travailleurs pour la production, ainsi que la planification scientifique centralisée pour la réponse aux besoins sociaux, alors non seulement la perspective de plein emploi réel n'est pas atteignable, mais nous faisons de notre organisation l'accompagnatrice de l'option "Etat stratège" (et pourquoi pas, sa caution sociale), d'une bourgeoisie qui cherche actuellement à préserver ses profits et repenser sa stratégie de production face aux guerres militaires et commerciales.

unitecgt.fr

Média militant pour renforcer
notre syndicalisme de classe,
de masse, démocratique,
internationaliste et unitaire





Ces quelques pistes de réflexion, ainsi que d'autres, pourraient nourrir des réflexions sur le renouveau d'un syndicalisme de classe et de masse orienté vers la classe ouvrière contemporaine, dans toute sa diversité, avec ses statuts juridiques, ses préoccupations et ses forces de lutte. Retrouver la masse ne peut se faire qu'en retrouvant la classe !

Partout nous avons des exemples de luttes menées par des camarades CGT, ou parfois par des travailleurs non syndiqués, dans ces champs de divisions dressés au sein du camp du travail. Ce sont autant d'exemples non seulement à soutenir, mais à prendre en exemple, étendre, analyser et généraliser là où cela est possible, en articulation avec toutes les organisations CGT.

La confédéralisation des luttes, la réponse aux besoins sociaux restent la meilleure boussole y compris quand il s'agit de répondre aux défis de l'unité, la conscience et l'organisation de l'ensemble de la classe. La Confédération a en main des outils et des processus qui sont soit sous-utilisés, soit mal utilisés.

A l'inverse, force est de constater que les pistes posées s'y font en marge : soit de la démarche revendicative fondamentale, y compris en faisant confusion entre les besoins sociaux, objectifs et généraux, et les aspirations, individuelles ou collectives mais particulières, soit en marge du travail lui-même par exemple en proposant un rapprochement avec les syndicats étudiants dans une partie du document d'orientation confédéral qui mentionne non pas l'alliance avec d'autres couches sociales mais bien la classe ouvrière elle-même.

Pourtant la division de la classe n'est pas une fatalité : elle impose seulement de prendre la mesure de ses ressorts économiques, impérialistes et néocoloniaux, sociaux, racistes et sexistes, et de faire l'objet d'une recherche afin de retrouver où et comment faire masse, pouvoir stopper les leviers productifs, s'attaquer aux flux de marchandises et de capitaux, et ainsi réellement reconstruire le rapport de force, seul voie pour imposer nos revendications, qu'elles soient les plus minimales ou les plus maximales.

La défense de l'orientation militante des syndicats CGT, de leur fonctionnement démocratique, de leur ligne de lutte des classes en opposition aux intérêts du patronat sont ainsi des conditions préalables pour ne pas être désarmé et pouvoir résister aux attaques.

Dans ces conditions, il est crucial que le mouvement syndical ne soit pas pris dans les griffes des gouvernements bourgeois et des groupes d'entreprises. Il est nécessaire aujourd'hui de renforcer la lutte sur les lieux de travail, dans les secteurs économiques et branches professionnelles, de renforcer la contre-attaque du mouvement ouvrier syndical.

L'enracinement des syndicats dans les grands lieux de travail et dans tous les secteurs économiques et branches professionnelles est à ce titre une problématique cruciale pour renforcer le niveau d'organisation de la classe ouvrière. Il s'agit là d'un point majeur qui ne peut être évacué par un tour de passe-passe bureaucratique.

En effet, on peut ainsi lire dans le document d'orientation la proposition de créer une « Maison commune » avec la FSU qui, de fait,

sape et détruira nos fondations organisationnelles et idéologiques. Dans le même temps, la direction confédérale prend le pari, alors que les Congrès précédents l'ont récuse, de remettre sur le tapis la question des Comités régionaux.

A UnitéCGT, nous prenons l'optique inverse et souhaitons ici réaffirmer notre adhésion totale aux principes du fédéralisme CGT, et de mettre en avant les Unions locales CGT et les syndicats CGT.

FOCUS **A PROPOS DES** **UNIONS LOCALES CGT**

> PAGES 35-40

“

LE DOCUMENT D'ORIENTATION NE LAISSE QU'UNE PLACE TESTIMONIALE AUX ORGANISATIONS INTERPROFESSIONNELLES.

C'EST POURTANT CES ORGANISATIONS QUI, PAR LA DOUBLE AFFILIATION DES SYNDICATS, CONSTITUENT L'EXCEPTION CGT AUX AUTRES CONFEDERATIONS ET APPORTENT A LA CGT UNE FLEXIBILITE ORGANISATIONNELLE PERMETTANT AUX TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ORGANISES DE S'AFFRANCHIR DU CADRE ETROIT DES INSTITUTIONS QUE LE CAPITAL ET SON GOUVERNEMENT TENTENT DE NOUS IMPOSER.

”

« UNE CGT QUI AGIT »

(53^E CONGRÈS - 2023)

La situation des travailleurs et des travailleuses en France impose des décisions novatrices sur le rôle de notre organisation pour imposer une autre répartition des richesses, par l'affrontement sur le terrain de la production et de la distribution.

Nous devons aussi être à la hauteur des défis nouveaux : enjeux environnementaux, émancipation de toutes et tous, obtention de nouveaux droits. Il ne s'agit plus d'être dans le constat ou la recherche des causes des problèmes, mais d'agir pour que la CGT soit utile aujourd'hui et maintenant. Dans le cadre du 53^{ème} congrès, nous proposons que la direction élue ait des objectifs précis.

Nous soumettons donc au débat de tous les axes suivants :

1. Outiller nos unions locales

L'union locale CGT est un outil indispensable pour faire de la CGT. Leur renforcement est une priorité. Nos unions locales doivent redevenir des lieux de construction des luttes, de réflexion et de débat. Elles doivent être un lieu de solidarité concrète entre les travailleurs et donc avoir des moyens suffisants. Elles permettent un travail commun, en vue de mobilisations générales, au plus près des bassins d'emploi et dans toutes les professions. Cette structuration répond au cœur de notre objectif : la satisfaction des revendications quotidiennes et la transformation de la société.

Nos propositions :

- En lien avec les UD et les fédérations, détacher une centaine de permanents confédéraux pour aider à la création ou

le renforcement d'une centaine UL en France. Ces permanents confédéraux bénéficieront d'un suivi dédié pour qu'ils puissent avoir à disposition les aides nécessaires en matière de formation et de suivi logistique.

- Le CEC présentera tous les trimestres un rapport sur l'état des lieux du développement des UL au CCN. Ce rapport pourra être l'occasion de réévaluer ce dispositif.

- Outiller les UL passe également par un renforcement de la formation. L'accès à la formation sera étendu et 500 formateurs seront formés. Un cursus spécifique de formation en direction des cadres sera également mis en place.



2. Construire des alternatives à la casse de notre industrie et de nos services publics pour répondre aux besoins des populations, à la santé des travailleurs et aux enjeux environnementaux.

Licenciements collectifs, sous-investissement, fermetures d'entreprises ; les grands capitalistes et leur relais gouvernementaux cassent nos filières industrielles et nos services publics. Pour inverser la tendance, il nous faut passer d'une stratégie défensive à une stratégie offensive.

Cette stratégie offensive doit s'appuyer sur trois axes : apporter une aide concrète aux camarades qui résistent à cet arbitraire ; porter des alternatives concrètes ; mener en commun réponse aux besoins des populations, santé des travailleurs et enjeux environnementaux.

Nos propositions :

-Créer une équipe confédérale dédiée, en lien avec le référent confédéral, regroupant militants, juristes, financiers, fiscalistes pour soutenir les luttes. Plus aucune fermeture d'entreprise ou privatisation ne peut avoir lieu sans lutte confédéralisée.

-Travailler au combat pour les enjeux environnementaux, non pas en exportant nos pollutions, mais en alliant la lutte pour satisfaction des besoins populations à la réponse aux enjeux environnementaux et de santé au travail.

-En lien avec les fédérations, nos UD, nos UL et nos syndicats, élever le rapport de force contre la casse d'une industrie ou d'un service public en travaillant les convergences d'intérêts à l'échelle d'une filière ou d'un bassin d'emploi.

-Engager toutes nos organisations dans une campagne syndicale autour de la socialisation des secteurs structurants et le développement des services publics pour la réponse au besoin des populations.

2. Renforcer les luttes féministes :

Le féminisme est un outil d'émancipation fondamentale pour la CGT. Des progrès ont été réalisés notamment sur la question des violences. Il nous faut poursuivre cet élan et aller beaucoup plus loin. L'un des rôles de la confédération doit être de renforcer les luttes féministes. Pour cela, il faut impulser des changements profonds et mener des batailles structurantes.

Nos propositions :

- En lien avec les UL et les UD, la confédération impulsera des campagnes d'adhésion notamment dans les secteurs féminisés. Des secteurs ou nos militantes se trouvent souvent isolées. Nous nous fixons l'objectif de 10 000 adhésions de nouvelles militantes par an.

- Nous devons faire du 8 mars une journée de grève nationale interprofessionnelle à la hauteur des

enjeux féministes de notre temps (l'égalité des salariales, lutte contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles, l'accès de toutes à des responsabilités sans discrimination).

- Nous devons aussi revoir nos repères revendicatifs qui ne sont plus à jour. La CGT doit être à l'avant-garde des combats pour la garantie du droit à l'avortement, pour le congé menstruel, pour le maintien de la filière gynécologique avec une médecine du travail formée sur ses questions spécifiques. Combattre les discriminations à l'embauche et à la promotion. La branche famille de la sécurité sociale doit être revisitée pour répondre aux besoins nouveaux et spécifiques.

Pour gagner l'égalité professionnelle, agir dans l'entreprise et dans la société, chaque organisation de la CGT devra mettre au cœur des combats l'accès de toutes et tous, quel que soit son origine, son orientation sexuelle ou son genre, à l'émancipation et au respect.

3. Démocratiser la CGT

La CGT est aujourd'hui une organisation démocratique grippée. Il est très difficile pour beaucoup de syndicats d'exprimer un point de vue différent avant les prises de décisions. Il faut en finir et faire que Montreuil redevienne notre maison commune.

Nos propositions :

- Supprimer le cabinet du secrétaire général de la CGT et redonner son rôle de direction à la CEC et au BC

- Revitaliser notre presse en utilisant les nouveaux moyens de communication.

- Faire de Montreuil un lieu de vitalité intellectuelle, culturelle, syndicale ouvert à tous.

- Chaque adhérent devra avoir reçu au moins la formation FSA et de niveau 1, un point mensuel sera fait à la CEC.

- Lancer un processus démocratique dans la CGT de mise à jour et en cohérence de nos repères revendicatifs.

- Lancer une réflexion au CCN sur la répartition des moyens financiers (FNI, cotisations, etc..).

EXTRAITS

« DE QUELLE CGT AVONS-NOUS BESOIN ? » (53^E CONGRÈS - 2023)

LES MOYENS DE LUTTE DE LA CGT

La lutte se fait à partir d'une analyse de classe, et partant des intérêts convergents de l'ensemble du monde du travail. Chaque victoire obtenue, est une étape supplémentaire pour l'objectif qui reste l'émancipation des travailleurs. Toute négociation ou accord obtenu par la lutte ne doit pas nous faire oublier le chemin restant à parcourir.

La qualité des arguments avancés dans les négociations doit être obligatoirement accompagnée de la construction du rapport de forces, pour que les travailleurs puissent imposer des avancées dans cette démarche.

Toute conquête sociale reste fragile face à un capital qui, s'il n'est acculé dans une impasse, cherchera à regagner le terrain qu'il aura perdu. Cela signifie que la lutte se poursuive en permanence.

La négociation avec le patronat ou le gouvernement n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour avancer vers le changement de société, chaque étape franchie donnant confiance aux travailleurs pour aborder la suivante.

Ce n'est pas en obtenant des administrateurs salariés CGT que les travailleurs pourront influencer sur la politique des entreprises jusqu'à les détourner du principe de la maximisation des profits et de l'accumulation capitaliste. De même, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est un leurre pour donner une image respectable au système économique. Rentrer dans ces logiques comporte le risque de nous détourner de nos objectifs de transformation sociale.

Le syndicalisme de partenariat social devenu très prégnant ces dernières décennies pousse les militants à devenir des professionnels du syndicalisme et du dialogue social. Cela enferme nos militants dans la « réunionite » pour négocier ce qui est prévu comme négociable préalablement par les patrons. Ce syndicalisme conduit obligatoirement à une coupure entre les militants et les travailleurs. Les moyens alloués aux différents mandats gagnés de haute lutte (1936, 1968, ...) doivent servir prioritairement dans l'élévation du

rapport de force et de la lutte et cela ne peut se faire que dans l'activité syndicale auprès des travailleurs et non des patrons ou des gouvernants.

Être par principe en opposition au syndicalisme dit de « partenaire social » ne signifie pas que l'on renonce à utiliser tous les moyens donnés par les instances représentatives du personnel (CSE, délégués syndicaux, etc.). Les heures de délégation, les réunions dans telle ou telle instance, une négociation quelconque, ne doivent pas être une finalité mais des moyens afin de mobiliser les travailleurs. Ce sont des points d'appuis comme le peuvent être tous les moyens à notre disposition pour hâter les mobilisations et les prises de conscience chez les travailleurs.

La lutte que nous portons conduit à utiliser tous les moyens du combat : pétition, manifestation, blocage, etc. mais l'outil principal de la classe des travailleurs dans son combat quotidien reste la grève, soit l'arrêt total ou partiel des outils de production, fabrication, et services. Les militants de la CGT que nous sommes devons chercher systématiquement à construire le rapport de force dans les usines, chantiers, ateliers, services et magasins pour faire cesser le travail en vue de l'obtention des revendications mais aussi pour gagner en conscience politique dans la perspective d'un changement de système.

L'élévation permanent du rapport de force impose aux forces militantes de la CGT un travail systématique sur nos moyens de lutte : tracts, littérature, discours, assemblée générale, débats, meetings, etc. Les militants ont le devoir de privilégier ce travail sur celui des discussions dans les salons feutrés, qui ne permettent en rien la prise de conscience des travailleurs des nécessités de la lutte.

Ce travail militant impose à l'ensemble des organisations CGT de dispenser à ses adhérents une formation politique et syndicale à ses membres dans l'objectif de rendre chacun d'entre nous apte à mener ce travail et conscient du fonctionnement du capitalisme ainsi que des perspectives de son renversement.

3

SÉCURITÉ SOCIALE

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

Si le document d'orientation marque de graves reculs sur la vision de l'organisation, il en va de même pour les revendications.

Un exemple : notre organisation veut elle peser sur les « transformations du travail » ou changer les choses en profondeur ?

Comment « reconstruire les solidarités à partir du travail » sans orientation claire de reconquête d'une sécurité sociale intégrale couvrant l'ensemble des risques auxquels le capital confronte les travailleurs ?

La sécurité sociale intégrale est ainsi absente du texte et remplacée par une sécurité sociale de haut niveau constituée d'une sécurité sociale professionnelle et du NSTS (nouveau statut du travail salarié).

Cette vision étriquée de la sécurité sociale explique en grande partie les faiblesses de la partie revendicative sur les retraites où l'on ne parle plus ni de la retraite à 55 ans pour les métiers pénibles ni du nombre d'annuités.

Dans un courrier commun, les Fédérations FNPOS CGT et FNIC CGT ont d'ailleurs souhaité "alerter les organisations de la CGT sur l'abandon de la Sécurité sociale héritée de 1945 dans le document d'orientation au profit d'un autre modèle de protection sociale."

Pour ces deux fédérations CGT, la partie consacrée à la Sécurité sociale, au lendemain du 80^e anniversaire de la fondation de la Sécu, dans le document

d'orientation remet en question l'unicité de la Sécurité sociale. Pourtant, comme le rappellent les fédérations CGT des Organismes sociaux et des Industries chimiques, "la CGT a toujours revendiqué une Sécurité sociale sans branche avec une caisse unique qui garantit des droits identiques à 100% pour toutes et tous afin de sortir des inégalités que génèrent les assurances complémentaires".

De même, les deux fédérations CGT dénoncent "l'abandon de la Sécurité sociale au profit d'un autre système de protection sociale qui dépend d'un côté de l'État et de l'autre de la négociation d'entreprise ou de branche", précisant qu'il s'agit là "d'un changement fondamental et inquiétant de système."

"Les accidents de travail, les maladies professionnelles et le handicap [sont] traités en dehors de la Sécurité sociale", ajoutent encore la FNIC CGT et la FNPOS CGT qui regrettent également "l'abandon du système de retraite de la Sécurité sociale à prestations définies, redistributif et solidaire pour un autre système".

A rebours du projet d'orientation de la direction confédérale, les deux fédérations CGT mettent en avant le projet du 100% Sécu pour reconquérir la Sécurité sociale de 1945 et la faire aboutir "à travers l'extension de son périmètre et l'amélioration des droits", son inscription pleine "dans la démocratie sociale originelle avec une gestion qui doit revenir aux représentants des travailleur(se)s assuré(e)s eux-mêmes".

"Le 100% Sécu organise l'unité de la Sécurité sociale autour de la caisse unique qui garantit des droits collectifs identiques pour toutes et tous indépendamment de l'entreprise ou du territoire dont ils dépendent. Le projet du 100% Sécu repose ainsi sur une solidarité de classe et un financement exclusif par la socialisation du salaire à travers la cotisation sociale." explicite encore la contribution sur la Sécurité sociale formulée par la FNIC CGT et la FNPOS CGT.

Autre sujet, mais lié : la thématique de la sécurité et de la santé au travail.

Rappelons une première évidence : l'exploitation tue et mutilé. Les accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) ont de graves conséquences : handicaps plus ou moins lourds, cancers, notamment liés à l'amiante, vies professionnelles et privées détruites, difficulté d'accès à la retraite : 135 000 inaptitudes sont prononcées par an, occasionnant des départs anticipés à la retraite, avec des pensions souvent minorées.

Si le travail tue, c'est bien le patron le tueur, avec son complice l'État. Car cette barbarie ordinaire du capitalisme n'a pas des « causes mystérieuses » et fatidiques. Bien au contraire. Cette situation est directement imputable à des choix politiques au service du patronat : l'augmentation du nombre de décès au travail est corrélée à la disparition des CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), du fait des ordonnances Macron de 2017. Ces dernières ont aussi acté la disparition de 4 des 10 critères de pénibilité pour les salariés du privé.

La pénibilité, c'est-à-dire l'exploitation capitaliste, va également de pair avec une volonté patronale d'éclatement des collectifs

de travail, artificiellement divisés en salariés organiques et intérimaires.

Le patronat est toujours responsable de ces morts, véritables meurtres déguisés en statistiques. Et l'État est toujours complice de cette réalité : c'est l'État qui fixe, avec le patronat, le cadre global, puis qui offre dérogation sur dérogation. Ou tout simplement détourne les yeux, silencieusement les enquêtes et rapports, pioche dans la caisse couvrant les accidents et maladies professionnelles - 300 millions d'euros ponctionnés en 2024 - pour compenser le poids des aides aux entreprises ; le tiers du budget de l'État part chaque année dans les poches des grandes entreprises et de leurs actionnaires.

L'exploitation du travail est une guerre quotidienne menée contre les travailleurs et les travailleuses : selon les chiffres officiels, deux accidents de travail mortels par jour, au total, quatre décès quotidiens causés par le travail : voilà de quoi être en colère. Les travailleurs et les travailleuses se voient imposer des conditions de travail de plus en plus dégradés qui mettent leurs santés et leurs vies en danger.

Le Patronat veut tout : et l'assistanat public des grandes entreprises, la libéralisation du Code du travail, la dictature dans l'entreprise ET la loi du silence sur la pénibilité, la précarité, la mort au travail. La recherche, toujours plus vorace, de profits se fait - toujours - au détriment des travailleurs et des travailleuses. Or, nous aussi, nous voulons tout : une vie digne et en bonne santé, débarrassé de ceux qui nous usent jusqu'à notre mort. C'est pourquoi seule la résistance collective à l'exploitation capitaliste peut permettre à la classe ouvrière de lutter pour « ne pas perdre sa vie à la gagner. »

EXTRAITS

« DE QUELLE CGT AVONS-NOUS BESOIN ? » (53^E CONGRÈS - 2023)

LA DOUBLE BESOGNE

Pour un syndicalisme de classe et de masse, nous situons notre activité sur base de la double besogne. Cela impose d'œuvrer au quotidien dans l'amélioration de la vie des travailleurs (temps de travail, salaires, conditions de travail, etc.) et dans le même temps, de lier cette lutte, à l'émancipation générale des travailleurs et travailleuses, par l'expropriation des capitalistes.

Dans une CGT à la hauteur des enjeux face à un système qui broie les vies, la perspective d'expropriation du capitalisme n'est pas un objectif lointain qui doit être caché derrière les revendications quotidiennes. Au contraire, chaque militant de la CGT, doit lier les objectifs immédiats de l'amélioration de la vie des travailleurs, à celui du changement de société. L'un ne va pas sans l'autre.

Le rôle de chaque militant ou organisation CGT dans la lutte quotidienne des travailleurs, c'est leur faire prendre conscience que chaque conquête reste fragile tant que le pouvoir reste dans les mains du capital. Chaque lutte, que ce soit sur des revendications d'amélioration d'un vestiaire ou pour une élévation du salaire, doit s'inscrire dans une perspective de changement de société, et faire progresser la conscience politique des travailleurs en lutte. Tout syndicat se revendiquant et agissant de lutte de classes doit partir des réalités vécues par les travailleurs, de leurs aspirations, pour élaborer un cahier revendicatif qui amène à la remise en cause du capitalisme.

Notre syndicalisme CGT n'est donc en rien un syndicalisme détenant un mandat pour les travailleurs. Il n'est ni un syndicalisme institutionnalisé porté par des élus

professionnels, ni une cogestion du système. Le syndicalisme CGT que nous portons, le seul qui soit à la hauteur des enjeux, se base dans la confrontation directe avec les capitalistes. Il impose la mobilisation de tous les travailleurs et se doit donc être de masse, à l'inverse du syndicalisme d'accompagnement qui ne nécessite nullement l'adhésion large des travailleurs, car il est un syndicalisme d'experts du dialogue social.

Face à l'enjeu de l'élévation de la conscience des travailleurs pour atteindre ces objectifs, les syndicats CGT ne peuvent s'enliser dans des revendications ou des batailles qui détournent le monde du travail de ses intérêts historiques. Ainsi : signer dans les entreprises des accords de suppressions d'emplois ou des accords de performance, va à l'encontre de cette démarche. En aucun cas, notre action syndicale ne peut se baser sur des illusions dans les revendications ou les batailles que nous menons. Un plan de destruction d'emplois ne peut trouver face à lui un partenaire social ou pire, un accord avec la CGT. Les intérêts du patronat et ceux des travailleurs restent irréconciliables, de ce fait la lutte de nos syndicats (tant dans l'entreprise que de manière interprofessionnelle) reste la seule option politique.

L'objectif que nous portons impose, comme nous l'avons dit, non pas un syndicalisme d'experts, mais un niveau de conscience politique élevé, tant chez nos militants que chez les travailleurs que nous devons mobiliser en permanence. Cet objectif doit nous imposer une compréhension élevée du monde dans lequel nous agissons. C'est à ce titre que l'enjeu de formation syndicale doit être prioritaire

GUERRE, AUSTÉRITÉ, EXPLOITATION



NOS VIES

OU LEURS

PROFITS

#COMMUNISME

Le capitalisme est en crise mortelle

Les guerres se généralisent et les attaques contre nos droits sociaux et libertés politiques se multiplient tandis que la spéculation capitaliste étrangle les familles ouvrières.

Dans le même temps, la résistance héroïque et invaincue des peuples d'Iran, de Palestine, du Liban, du Yémen face à l'agression impérialiste et sioniste a mis un point d'arrêt à la domination américaine et occidentale sur le monde et envoyé un message d'espoir.

En France, l'Etat, en guerre contre notre propre peuple, est aussi complice du Génocide à Gaza et participe à la guerre impérialiste menée par l'OTAN contre la Russie en Ukraine.

La caste au pouvoir entend poursuivre ses politiques anti-ouvrières, liquider l'industrie, museler et réprimer toute opposition, imposer le réarmement et se maintenir à la tête de l'Etat « quoi qu'il en coûte », et si possible avec le concours actif de l'extrême-droite.

Soulevons-nous contre l'Injustice !

« *Quand le gouvernement viole les droits du Peuple, l'insurrection est pour le Peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs* » : par l'usage inflexible de la grève et la multiplication des actions offensives, les travailleurs ont le pouvoir d'arrêter la machine, mettre à terre les patrons et l'État, saboter l'effort de guerre.

Pour imposer la sortie des guerres impérialistes, la liquidation de l'exploitation et de la spéculation et la fin de l'austérité, il faut arracher l'économie et le pouvoir politique hors des griffes du Capital.

La réponse aux besoins, matériels (logement, alimentation, travail, énergie...) et l'aspiration à une démocratie totale passent par la conquête du pouvoir politique, l'expropriation sans compensations de l'ensemble de l'économie placée sous la direction des travailleurs eux-mêmes.

Cette voie, celle de la transformation sociale de toute la société, le Communisme, est la seule qui puisse ouvrir une perspective réelle au monde du travail, écrasé par la dictature du Capital, l'inflation, la menace de la guerre, la propagande raciste et la montée de l'extrême-droite.

**Unité
CGT**



UNITECGT.FR



NOS VIES OU LEURS PROFITS

IL FAUT METTRE LA RUPTURE AVEC LE CAPITALISME A L'ORDRE-DU-JOUR

REVENDEICATIONS IMMÉDIATES

1

Expropriation sans indemnités des monopoles capitalistes, des banques et des grandes entreprises.

3

Fermeture de la Bourse, réappropriation des moyens de production

2

Désengagement des guerres impérialistes. Rupture de tous les traités, sortie des alliances impérialistes UE, OTAN, OMC...

4

Contrôle et pouvoir ouvrier sur la production et la prise de décision politique

CE QUE CES REVENDEICATIONS IMMÉDIATES RENDENT POSSIBLES :

5

Augmentation massive des salaires, baisse des loyers, des prix de l'électricité, gaz, transports.

8

Semaine de 32 heures (28h pour les métiers pénibles) avec maintien du salaire complet

6

Interdiction des licenciements

9

Protection sociale intégrale, augmentation des pensions, retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles

7

Égalité professionnelle Travail égal salaire égal

10

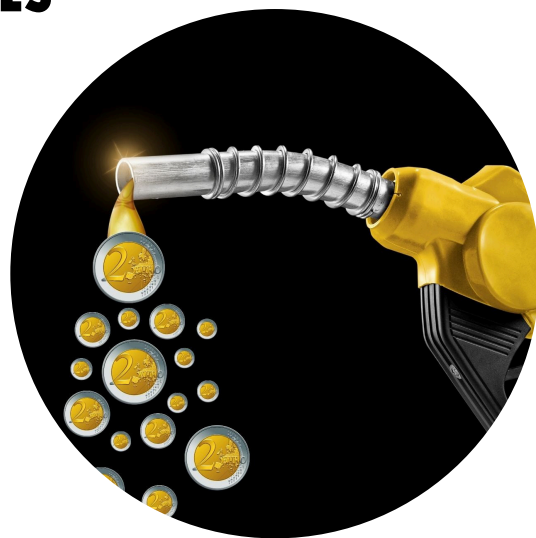
Allocation chômage à 100 % du salaire antérieur.

- **BLOQUER LES PRIX** ➤ 1,20€ LE LITRE À LA POMPE
- **+400 EUROS POUR TOUS ET TOUTES**
- **EXPROPRIER LES CAPITALISTES**

La guerre impérialiste et sioniste contre l'Iran provoque et entretient une crise énergétique majeure, largement alimentée par les spéculateurs capitalistes, et qui va se répercuter sur l'ensemble de l'économie.

La crise ne fait ainsi que commencer... Et déjà, selon les autorités, l'inflation double en mars et le gazole atteint un sommet historique depuis 1985, avec une hausse de près de 50 centimes par litre. **Les familles comme les petites entreprises se retrouvent étranglées par une hausse brutale et injustifiée du coût de la vie.**

Comme en 2022 au lendemain de l'intervention russe en Ukraine, Total et les multinationales du pétrole et du gaz - mais aussi les autres grands groupes industriels, de l'agroalimentaire aux industries chimiques - organisent **une spéculation massive qui leur permet d'accroître encore davantage leurs énormes profits.**



Pour casser la spirale inflationniste et spéculatrice, il faut imposer le blocage des prix et indexer les revenus sur l'inflation. Par l'augmentation générales des salaires, pensions et allocations, nous pourrions aussi garantir une vie digne aux millions de travailleurs écrasés par la précarité et les bas salaires.

Plus encore, et pour désarmer réellement les spéculateurs, et rendre possible la réponse aux besoins, il faut arracher l'économie hors des griffes du marché. Cela suppose et impose de fermer la Bourse, saisir les Banques, annuler les dettes, exproprier les capitalistes, notamment dans les secteurs industriels de l'énergie (pétrole, gaz, électricité...), mais aussi de l'agroalimentaire, du commerce, de la métallurgie...

**NOS VIES OU
LEURS PROFITS**



4

International

Alors que la guerre impérialiste et sioniste en Iran a bouleversé la géopolitique et les flux énergétiques et que le monde entier s'ancre dans une ère de guerres généralisés, les 4 pages (sur 84) consacrées à l'international démontre, au mieux, l'incapacité de la Confédération à se situer à la hauteur des enjeux de la période.

Ces 4 pages sont une délégation complète faite à la CSI et à la CES des questions internationales, confirmant le désintérêt croissant de la direction confédérale pour ces sujets, pourtant historiquement constitutifs d'une organisation de classe. Le flou entretenu concernant la guerre et les budgets militaires (contre la guerre mais pas opposé à la hausse du budget de la défense) laisse craindre le pire quant à la position de la CGT si demain l'Etat français se lançait pleinement dans un conflit. L'alignement de la CGT sur les positions de la CSI et de la CES pourrait nous conduire vers une nouvelle « union sacrée », ligne de fracture historique ultime entre réformistes et révolutionnaires.

Cette incapacité s'est récemment illustrée sur au moins 4 sujets : la

Palestine, le Venezuela, l'Iran et le Liban, et Cuba. Alors que ces pays sont la proie et la cible de la barbarie impérialiste, nous ne pouvons que constater une absence patente de dynamique et de volonté internationaliste. A l'image de la solidarité avec Cuba, à un moment pourtant crucial, notre Confédération CGT ne parvient pas, par manque d'organisation et de volonté, à organiser des initiatives à la hauteur de nos capacités et surtout des enjeux du moment.

Soulignons aussi que la section du document d'orientation sur l'échelle européenne » tente de calquer/caser l'organisation syndicale sur les institutions de l'Union européenne tandis que la stratégie - idéaliste - pour la paix met en avant une forme plus avancée de lobbying syndical pour peser sur les institutions internationales - malgré leur démonétisation évidente - à l'instar des Nations unies ou de l'OIT. Ceux et celles qui attendaient une mobilisation - ou à minima une sensibilisation, de masse et ancrée dans les lieux de travail, en sont pour leurs frais.



Dans le même temps, la Confédération fait une nouvelle fois l'impasse sur une analyse rigoureuse de la nature réelle de l'Union européenne.

Pourtant, la Commission européenne impose, main dans la main avec les patrons et les gouvernements nationaux, l'austérité et organise la casse et la vente à la découpe des services publics et des monopoles industriels publics (SNCF, EDF-GDF, France Telecom...).

Pourtant, l'Union européenne, avec l'OTAN est la première responsable des guerres dans le monde et en Europe, en particulier dans les Balkans et en Ukraine. La recherche de nouveaux marchés à piller et accaparer, de dizaines de millions de travailleurs surqualifiés à sous-payer, et la confrontation avec la Russie, mettent tous les peuples d'Europe (et du monde) en danger. A ce titre, le projet d'une armée européenne est une menace réelle pour la sécurité collective des centaines de millions de citoyens d'Europe et de Russie.

Pourtant, en France comme en Europe, le « dialogue social » est un piège. La dictature austéraitre imposée aux peuples, à l'image du pillage de la Grèce, démontre que l'UE a été construite comme une machine de guerre antisociale.

La Confédération Européenne des Syndicats, véritable institution de l'UE directement co-pilotée par la Commission européenne, diffuse une illusion inacceptable et ment aux travailleurs en prétendant pouvoir obtenir, par la seule négociation et en suivant docilement le calendrier patronal, de réelles avancées sociales.

A l'inverse, le soutien sans faille de la Fédération Syndicale Mondiale aux luttes sociales en Europe fait écho à la combativité des organisations syndicales affiliées à la FSM et très souvent, notamment en Grèce et en Italie, à l'initiative de grandes grèves et victoires populaires.

Par ailleurs, la matrice anticommuniste de l'UE se vérifie année après année. Construite pour faire échec aux Soviétiques, aux syndicats rouges et aux Partis Communistes, l'UE continue de placer sur le même plan le 3e Reich nazi avec l'Union soviétique, le fascisme avec le communisme. Ce révisionnisme historique inacceptable et indécent se vérifie notamment le 9 mai, jour commémoratif de la grande Victoire antifasciste transformée en « journée de l'Europe ».

Le non-respect de la victoire du « Non » au référendum constitutionnel de 2005, et plus récemment les politiques austéraitres brutales imposées au peuple grec, démontrent que l'UE est un outil autoritaire calibré pour écraser les peuples. L'Union européenne n'est pas réformable. Son ADN est bien celui d'un capitalisme particulièrement agressif. C'est pourquoi l'UE doit être liquidée.

Citer le mot « impérialisme » (en dénaturant l'analyse) ne suffit pas pour évacuer du débat la réflexion sur la crise capitaliste, les contradictions inter-impérialistes, la multiplication des guerres et agressions impérialistes.

En découle notamment l'incapacité à nommer et dénoncer l'impérialisme français partout où ce dernier opère. Ou à comprendre la guerre comme la continuation de la politique par d'autres moyens ET comme la porte de sortie du capitalisme.

Partant, cela explique aussi – en connexion avec la stratégie des luttes sans rapport de force – le caractère particulièrement idéaliste (et donc irréalisable) des propositions de la direction confédérale CGT pour « peser » sur la marche du monde. L'idée de la nécessaire transformation sociale, non seulement en France mais aussi à l'échelle du monde, est – logiquement – totalement écarté.

On pourrait aussi revenir sur les « fragilités » des positions confédérales au sujet de la Palestine, sans parler de l'insupportable soutien au bloc OTAN-UE en Ukraine. Le document d'orientation appelle ainsi au soutien de la population ukrainienne en omettant la population russe, qui semble-t-il selon les rédacteurs ne souffrirait pas de la guerre. C'est un abandon des analyses et positions internationalistes de la CGT.

On voit même apparaître dans le document la revendication d'une « défense européenne », dont on ne sait d'où elle sort (à part des déclarations de Macron et de l'UE) ni ce qu'elle contient.

A ce titre, soulignons l'idée suivante : notre CGT doit réaffirmer son opposition résolue, totale et inconditionnelle face au fascisme et au suprémacisme, et donc aussi face au sionisme. Cette nécessité, déjà urgente avant 2023, s'impose désormais à nous tous et toutes.

Soulignons ici le caractère inédit et porteur d'espoir des grandes grèves générales et immenses mobilisations ouvrières et populaires en Italie contre le génocide en Palestine, contre l'effort de guerre et pour la réponse aux besoins sociaux.

Grèves, blocages des flux logistiques (notamment dans les plateformes, ports et aéroports), manifestations et actions offensives : en Italie, les travailleurs et le peuple se sont ainsi soulevés en septembre et octobre 2025 contre le génocide en Palestine et se sont inspirés du mot d'ordre de #ToutBloquer.

Le succès de la grève générale du 22 septembre, puis du 3 octobre contre le génocide, à l'appel de la seule Union Syndicale de Base, a démontré l'ampleur de la colère et de la solidarité avec Gaza.

Des centaines de milliers de grévistes et de manifestants ont lancé un véritable « ultimatum » (par les actes et non les paroles ou menaces vides de perspectives à l'image de l'intersyndicale française) au gouvernement italien.

Ce mouvement ne tombe pas du ciel. C'est bien le syndicalisme de classe en action, manifesté ici par l'Union Syndicale de Base (USB), puissant syndicat affilié à la Fédération Syndicale Mondiale, qui (débarrassée de l'institutionnalisme et du sionisme) constitue la principale cheville ouvrière (et radicale) en Italie de la lutte contre le génocide.

La guerre de libération en Palestine et le Génocide à Gaza, ainsi que les multiples guerres et opérations militaires, actes de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité perpétrés par Israël en Asie occidentale, contre la Palestine, le Liban, l'Iran, le Yémen... doivent nous engager à réaffirmer notre solidarité totale avec la résistance palestinienne, à chasser hors de nos rangs les sionistes qui se rendent de fait complices des guerres génocidaires du régime de Tel Aviv, et à rompre avec la Confédération Syndicale Internationale dont les liens étroits avec la centrale « syndicale » et criminelle israélienne Histadrouth ne sont plus à démontrer.



ANNEXES - ARTICLES

> CSI, HISTADROUT ET GÉNOCIDÉ

> FOIRE AUX QUESTIONS : LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE C'EST QUOI ?



Les concepts creux, fallacieux et dangereux – car confusionnistes – « d'Internationale réactionnaire » masquent également mal l'absence d'analyses et de perspectives. Là encore, cette position est cohérente avec le distinguo absurde effectué par la direction confédérale entre ennemi d'extrême droite et adversaire de droite ou du centre. Nous disons à l'inverse que ces différentes facettes de l'échiquier politique – au niveau national comme international – représentent avant tout les mêmes maîtres : les patronats et les oligarchies qui dominent et dirigent chaque pays capitaliste, et se coordonnent à l'échelle de la planète.

Sans surprise, le document d'orientation tord la réalité, selon le prisme de réflexion de la direction confédérale, sur la nature des affiliations internationales de notre Confédération.

Ainsi, pour la CEC et le BC, point de salut en dehors de la Confédération Syndicale Internationale et de la Confédération Européenne des Syndicats. Et ce alors que ces instances internationales sont connues et reconnues comme des organisations qui jouent un rôle fondamental dans la promotion du « dialogue social » international, dans la justification des agressions impérialistes, dans l'entrave de l'expression de la solidarité, notamment avec Gaza et la Palestine.

Pire, le document d'orientation, dans un excès de zèle et de sectarisme, ne

mentionne même pas la Fédération Syndicale Mondiale, dont la CGT est pourtant une des organisations fondatrices historiques.

Notons au passage que les décisions votées au 52^e Congrès confédéral de coopérer avec la FSM, notamment sur l'anticapitalisme et l'antifascisme, n'ont pas été respectées et appliquées, ni par la précédente direction confédérale ni par l'actuelle.

En clair, la direction confédérale méprise les organisations CGT (Fédérations, Unions départementales, Unions locales, syndicats) et leurs quelques 100 000 syndiqués CGT, affiliés à la Fédération Syndicale Mondiale, sans parler du mépris pour les 600 000 adhérents de la CGT qui ont voté pour cette orientation.

Réaffirmons-le : la CGT doit rompre avec la CSI et la CES, et rejoindre la FSM !

Pour reprendre une expression de Sophie Binet, il est « minuit moins une » à l'échelle d'un monde prisonnier des contradictions impérialistes.

En France, cela se traduit et par un raidissement interne et une amplification de la guerre sociale menée par le patronat contre les travailleurs mais aussi par un effort colossal – à l'échelle nationale, européenne et internationale – de réarmements tous azimuts et de course au militarisme. On nous parle « d'économie de guerre », de rétablissement du service militaire, les budgets militaires explosent (au détriment des dépenses publiques pour l'hôpital, l'école, la protection sociale), les généraux envahissent les plateaux télévisés, le patronat et une large partie du spectre politique appelle d'ores et déjà à restreindre les droits sociaux et politiques...

La situation est donc dangereuse et appelle par conséquent à une réponse collective forte et déterminée. Nous avons ainsi besoin que notre CGT refuse de participer – d'une manière ou d'une autre – à cette union sacrée qui ne dit pas (encore) son nom. Nous avons besoin d'une confédération CGT partie prenante et impulsant une coalition contre la guerre et le militarisme.

Abonnement & Souscription

UnitéCGT est un média de combat qui promeut un syndicalisme CGT de classe, de masse, démocratique, internationaliste et unitaire.

Notre syndicalisme est de lutte des classes : la défense de nos intérêts immédiats coïncide avec la nécessaire transformation sociale et rupture politique, le *Communisme*, c'est à dire la liquidation du capitalisme et de son système d'exploitation, de misères et de guerres.

Nous publions un hebdomadaire numérique et un mensuel papier que nous proposons en abonnement aux individus et aux organisations syndicales, sociales, associatives et politiques.

unitecgt.fr



Unité
CGT



Parce que l'Unité est un combat, vous pouvez nous adresser des dons ou adhésions à notre association de soutien pour nous aider financièrement et politiquement. Ces dons sont possibles à titre individuel mais aussi en tant que structure syndicale ou associative.

> Au-delà de l'appui financier, nous appelons également chacun et chacune à participer à notre réseau de correspondants UnitéCGT, pour contribuer, à la hauteur des possibilités, par des articles, visuels, vidéos, etc... à la médiatisation des luttes et de notre combat collectif.

Pour s'abonner et recevoir notre mensuel, merci de nous renvoyer ce bulletin par mail (unitecgt@gmail.com) ou au 92 avenue de la République, Bagnolet, 93170

Abonnement & Souscription

1 Abonnement = 1 Mensuel Unité! par mois pendant un an

> **Abonnement militant : 60 euros par an**

> **Abonnement : 40 euros par an**

> **Souscription :**

> **Nom, prénom ou Organisation (préciser)**

.....

> **Adresse**

.....

> **Je m'abonne à hauteur de exemplaire(s) par mois.**

Total à régler :

unitecgt@gmail.com



Comment payer ?

Par virement bancaire à Unité CGT :

IBAN FR76 4255 9100 0008 0248 8648 511

Pour tout autre règlement, nous contacter directement par mail.

ANNEXES

> FOCUS SUR LES UNIONS LOCALES

> FOCUS SUR LA RÉPRESSION

**> FOCUS SUR LA MOBILISATION
#TOUTBLOQUER**

**> ARTICLE/ LA CSI, LE « SYNDICAT »
ISRAËLIEN HISTADROUT ET LE GÉNOCIDE**

> FOCUS : LA FSM C'EST QUOI ?

ANNEXES

FOCUS SUR LES UNIONS LOCALES

Le document d'orientation ne laisse qu'une place testimoniale aux organisations interprofessionnelles.

C'est pourtant ces organisations qui, par la double affiliation des syndicats, constituent l'exception CGT aux autres confédérations et apportent à la CGT une flexibilité organisationnelle permettant aux travailleurs et travailleuses organisés de s'affranchir du cadre étroit des institutions que le capital et son gouvernement tentent de nous imposer.

Réaffirmons-le, nos intérêts et nos grandes ambitions de classe, exprimés par nos luttes, nécessitent une centralité des organisations interprofessionnelles que le document d'orientation leur refuse.

Les UD et les UL remplissent pourtant bien plus qu'un rôle de représentation, d'administration et de gestion juridique auquel elles sont très souvent cantonnées. Elles sont l'expression dans le domaine de l'organisation syndicale de la logique de la lutte de classes, où le rapport de forces au sein d'une entreprise est inséparable du rapport de forces de l'ensemble de notre classe contre l'ensemble du patronat.

Dit autrement, les UD et UL sont l'outil que notre classe s'est historiquement procurée pour faire face à la réalité de la lutte de classes, qui n'oppose pas seulement les salariés d'une entreprise (organisés en syndicat) contre leur patron, ni seulement les salariés d'une branche professionnelle (organisés en fédération) contre le patronat du secteur, mais l'ensemble de travailleurs et travailleuses toutes branches confondues contre l'ensemble du patronat tous secteurs confondus. Les UD et UL ont la mission centrale de mettre en place, concrètement et dans leur périmètre, l'organisation de notre

classe toute entière au-delà des étroites corporatives ou catégorielles.

Une organisation de classe nécessaire à toute victoire qui mérite son nom.

Le document d'orientation refuse pourtant cette centralité aux organisations interprofessionnelles et particulièrement aux UL, dépouillées de leur rôle central dans l'organisation des luttes pour venir simplement « enrichir » l'activité syndicale départementale. L'échelon départemental est ainsi reconnu comme le périmètre principal de l'organisation interprofessionnelle, négligeant l'organisation militante quotidienne, familière, fluide, réactive que seules les UL permettent.

Le document reproduit l'inlassable injonction aux UL de restreindre leur domaine revendicatif à l'aménagement du territoire en les associant dès le premier paragraphe de la section dédiée aux territoires supposés perdants dans la « fracture territoriale ». On pourrait dire avec raison que dans ce domaine les problématiques locales ne manquent pas : déserts médicaux, problématiques de transport, services publics en retrait, etc. L'UL devient ainsi l'« organisation territoriale » de la CGT, compétente uniquement en matière de territorialité, accolée aux structurations locales de l'État et notamment les



Le document fait état certes du manque de moyens subi par nos Unions Locales et du manque d'investissement des syndicats, problématiques reconnues par tout militant qui les fréquente. Mais comme on le sait, reconnaître un problème n'est que la première étape de sa solution, et la suite fait défaut au document. **Car la seule solution envisagée est un appel au volontarisme des syndicats** à s'impliquer davantage dans les organisations interprofessionnelles - proposant un usage de 10% des moyens syndicaux pour l'activité interprofessionnelle (UD + UL) par ailleurs très réduit à l'égard des possibilités et des besoins réels.

Conférence territoriale : entre caporalisation et liquidation ?

Le projet de conférences territoriales semble annoncer une grande opération visant à redéfinir par en haut le territoire des Unions Locales. Statutairement, il s'agit de la prérogative non pas des Unions Départementales, mais du Congrès des Syndicats de l'Union Départementale. Il va sans dire que cela suppose des échanges entre les différentes ULs concernées en amont afin que les modifications territoriales soient dans l'intérêt du développement des cohérences revendicatives, suivent l'évolution des bassins d'emploi et avant tout le renforcement de la lutte commune.

Dans la situation actuelle, proposer au sujet du "problème des ULs" comme solution la modification de leur territoire doit nous alerter sur au moins deux dérives :

1) La liquidation d'un grand nombre d'ULs inactives par désinvestissement, comme nous l'expliquons plus haut, non pas seulement "des syndicats" mais de toute l'organisation qui leur a délaissé leur centralité.

Alors que la question fondamentale devrait être de lancer un mouvement pour réactiver partout où c'est possible ces unions locales, pour renforcer celles qui rencontrent des difficultés et surtout pour les remettre au centre de l'organisation, de la bataille syndicale, de la construction, l'extension et l'élargissement des luttes, l'option choisie prend la route de l'effacement.

2) Dans les UD où existe déjà une tendance à traiter les UL comme les "sous-préfectures" d'UD qui seraient elle mêmes les "préfectures" de la confédération, le déploiement national de telles conférences laisse présager à une

caporalisation des ULs à travers des modifications territoriales, par exemple en vue de former des blocs de votes pour venir à bout dans les faits du fédéralisme statutaire qui nous définit.

Entre liquidation d'UL qui demanderaient à être réactivées et pouvoir jouer leur rôle dans l'unification de la classe, et mise au pas en négation de nos principes de démocratie et de fédéralisme, ce projet de conférences territoriales laisse entrevoir une mise au rebut des Unions Locales.

La mise sous tutelle et les appels au volontarisme sont largement insuffisants ou pire, sont contraires à la construction d'une organisation de combat syndical de classe dans un contexte où les UL se meurent faute d'une place reconnue dans une stratégie de lutte d'ensemble. Pourquoi un syndicat engagerait-il des moyens dans une organisation qui n'occupe pas une place claire dans ses luttes ? Voilà la question à laquelle un document d'orientation aurait dû s'attaquer.

Le périmètre revendicatif des UL : essentiel pour leur donner leur place dans nos luttes, et pourtant absent du document d'orientation

Les revendications sur l'aménagement du territoire sont justes. **Cependant les limites posées au domaine revendicatif des UL confinent leurs revendications au rôle de simples demandes à une autorité extérieure à la classe travailleuse**, notamment les mairies ou les agglomérations déjà mentionnées. Autorité que les simples revendications ne permettent pas de mettre en cause dans ses fondements de classe.

Le travail revendicatif dans une Union Locale n'a de sens dans un syndicalisme révolutionnaire que s'il est encadré par un **travail général sur l'ensemble de revendications de notre classe** (y compris des revendications générales sur les salaires, les retraites, le temps de travail, le fractionnement des statuts professionnels, etc.) **à la lumière des revendications des syndicats locaux. Le domaine revendicatif des Unions Locales ne doit pas avoir de limites autres que celles décidées par les syndicats qui les composent.** Les travailleurs et travailleuses de France ne sont pas arrivés à construire des organisations de combat en cloisonnant les périmètres, mais en les ouvrant.

Le confinement du périmètre revendicatif des UL à l'aménagement du territoire impose une seule participation ponctuelle des syndicats à leur UL, voire leur abandon à des comités restreints de camarades qui gèrent l'UL à titre personnel. Abandon que l'on constate partout et qui a marqué la « Conférence sur les UL » de 2023 ainsi que le vécu de nombreux et nombreuses camarades militant dans les UL. De même, la limitation des périmètres est un blocage décisif pour l'interprofessionnalisation des luttes, qui est le seul moyen de construire un syndicat de classe, et cultive le corporatisme par la priorité aux luttes au sein de l'entreprise.

Dans le cadre de ce cloisonnement, la tendance est à attribuer un domaine revendicatif à un type d'organisation : les revendications professionnelles appartiendraient ainsi aux syndicats d'entreprise et aux FD et les revendications interprofessionnelles seraient formulées par la Confédération et relayées sur le terrain par les UD et UL.

Les UL s'occuperaient ainsi de ce dont les autres ne s'occupent pas : l'aménagement du territoire en est un bon exemple, tout comme les permanences juridiques à l'endroit des travailleurs non organisés. C'est évidemment la voie choisie par le conservatisme syndical qui fait mensongèrement l'apologie de la revendication permanente et de la « bataille des idées » comme vecteurs de transformation sociale, et du centralisme bureaucratique comme modèle d'organisation à la place du fédéralisme militant.

Les UL sont au contraire le cadre privilégié dans lequel les syndicats s'emparent de l'ensemble de revendications interprofessionnelles, nourrissent leur débat afin de décider de leur libre adhésion fédéraliste aux revendications proposées par les autres organisations confédérées et déclinent la lutte au niveau local pour leur satisfaction. C'est là que l'ensemble de revendications, et notamment celles concernant l'aménagement du territoire, prennent sens : dans leur cohérence d'ensemble avec toutes les revendications exprimées par les

organisations CGT et par là avec nos intérêts généraux de classe.

L'ouverture des domaines revendicatifs des UL à l'ensemble de sujets qui concernent notre classe et leur mise en lumière à travers les revendications des syndicats qui les composent nécessite l'intégration, l'engagement des syndicats dans leurs unions locales.

Cette logique permet :

1. de constater concrètement et localement la cohérence d'ensemble des besoins des salariés de tous les secteurs et des revendications de tous les syndicats. Ce constat est déterminant pour que chaque syndicat passe de la lutte contre « son » patron dans l'entreprise à la lutte contre le patronat sur tous les fronts. Il est également nécessaire pour dépasser les simples revendications, en les élevant dans tous les territoires en aspirations politiques et sociales de classe à supprimer le salariat et le patronat par la socialisation des moyens de production.

2. de rassembler efficacement les syndicats de tous les territoires autour de démarches revendicatives générales dans lesquelles encadrer leurs propres revendications en entreprise. De plus, la réappropriation par les syndicats des sujets interprofessionnels au sein de leurs unions locales permet de nourrir le débat sur les revendications portées au niveau des UD, FD et confédération, permettant ainsi de catalyser le fédéralisme de la CGT.

Il est du ressort de chaque syndicat et de chaque membre dirigeant d'Union Locale de refuser ce cloisonnement des périmètres revendicatifs et de s'emparer pleinement de chaque revendication interprofessionnelle. Et de le faire, non pas de n'importe quelle manière, mais à travers les besoins des collègues dans les entreprises et à travers les revendications des syndicats du périmètre de l'UL. Chaque syndicat doit venir à son UL non pas pour raconter sa vie ou celle de ses adhérents, mais pour chercher des convergences revendicatives concrètes avec les autres syndicats de son périmètre et pour mettre ses forces vives au service des revendications partagées.

Les UL sont donc le cadre dans lequel les revendications éparses des syndicats peuvent devenir des revendications partagées et généralisées à l'ensemble de notre classe nourrissant des mobilisations concrètes au niveau local pour leur satisfaction. C'est tout simplement le premier pas pour construire le mouvement réel qui permettra l'abolition de la division de la société en classes. Ce constat diffère largement de la tant vantée « bataille des idées » posée comme seul horizon de transformation de la société.

Cet effort unitaire que seules les UL permettent nécessite cependant de savoir d'où vient notre classe, où elle se trouve actuellement et vers où elle doit se diriger. Analyse de fond absente d'un document qui n'interroge pas la société capitaliste, son évolution et le rôle politique primordial de la classe laborieuse dans son renversement.

Face à la division de la classe ouvrière, réactiver les UL reste la première bonne réponse !

Le document pose pourtant le constat, bien que de façon insuffisante : la CGT est acculée dans ses "bastions", qui représentent chaque année des nombres d'emplois plus faibles. Dans certains secteurs émergents de l'économie nous sommes peu présents, tandis que même dans nos secteurs historiques nous nous maintenons principalement dans des grandes entreprises ou dans les services publics, secteur nationalisé, souvent là où les luttes du passé ont permis d'arracher des statuts ou autres conquêtes sociales.

Mais cela fait des décennies que la bourgeoisie utilise à outrance des outils de division de notre classe :

- **Les montages sociaux et financiers qui divisent les collectifs de travail :** sous-traitance, les externalisations, délocalisations, locations-gérance, franchises, etc.

- **La multiplication des statuts au sein des lieux de travail :** embauchés qui travaillent à côté d'intérimaires, CDD, apprentis, contrats aidés, services civiques, travailleurs détachés,

immigrants sans titre de séjour, etc.

- **Et particulièrement le recours à toutes les couches de précarisation,** de salariat déguisé et de techniques de surexploitation pour diminuer la part de salariés directement concernés par ces conquêtes.

Malgré un constat sur le "panier percé" et la nécessité d'aller plus largement à la conquête du monde du travail, rien n'est fait pour remettre en cause le prisme idéologique du syndicalisme institutionnalisé. Ce syndicalisme accompagne cet écartement de toute une partie de la classe ouvrière moderne de l'outil du syndicalisme de masse, de lutte, démocratique, de classe et indépendant.

La CGT dispose pourtant déjà d'outils construits pour s'affranchir de l'institutionnalisation des luttes et donner à l'organisation la souplesse, la réactivité et la proximité qu'exige l'extension de l'organisation syndicale à ces couches : **parmi ces outils les Unions Locales occupent une place primordiale. . La réponse au « panier percé » se trouve dans les UL.**

Les Unions Locales sont de formidables outils pour organiser ces couches de travailleurs et travailleuses, premiers perdants de la stratégie de division du capital qui soumet l'ensemble de notre classe. À condition que leur rayonnement soit à taille humaine et en prise sur le terrain où se trouvent les salariés, et qu'une direction syndicale active, opérationnelle, avec des moyens soit en place.

Les UL sont les organisations où peuvent se construire les modalités d'organisation les plus adaptées à la réalité du terrain : sections syndicales, collectifs d'industries, Comités Locaux de Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires, etc. avec l'objectif de créer des syndicats, organisations statutaires participant de l'organisation. La classe ouvrière en lutte trouve dans les UL la matrice d'organisation où sa créativité et souplesse peut se concrétiser en organisations de combat.

Cette mission, centrale et déterminante dans l'évolution de notre organisation et dans l'accroissement du rapport de forces, pose cependant des interrogations, qui sont absentes du document d'orientation proposé.

Elle pose d'abord la **question du rapport des syndicats avec leur UL**. Le constat de la « Conférence sur les UL » de 2023 est accablant : une majorité d'UL fonctionnent uniquement grâce à des militants qui prennent leur responsabilité à titre individuel, et parmi ces militantes et militants, nombre d'entre elles et eux sont retraités. C'est un symptôme fort d'une très forte inégalité des liens entre les syndicats CGT et leurs UL.

Là où des syndicats s'impliquent pleinement au travail de leur UL, des dirigeants surtout actifs mais aussi retraités, issus de divers secteurs, peuvent arriver à tenir une activité efficace, réactive, dynamique. En revanche, là où les syndicats ne sont pas impliqués à la vie de leur UL celle-ci périclité, ouvre ponctuellement, est cantonnée à un rôle d'accompagnement juridique individuel aux travailleurs et travailleuses de son périmètre. Le document d'orientation ne s'attaque pas sérieusement à ce constat alors qu'une urgence de classe se pose dans le renforcement des UL pour répondre aux insuffisances de la CGT dans l'organisation des travailleurs et travailleuses dans un contexte d'éclatement des collectifs de travail.

Elle pose ensuite la **question du rapport entre les UL et les Fédérations**. Car les secteurs d'activité auxquels les UL font face sont extrêmement divers et leurs militants ne sont pas toujours parfaitement armés pour faire face aux différentes problématiques. De nombreuses Fédérations disposent de référents territoriaux, notamment régionaux, et certaines ont même des organisations ou structures départementales (Santé-Action Sociale, Services Publics...). Ces structures qui pourraient assurer un soutien de proximité des Fédérations à la syndicalisation des UL montrent les

limites des organisations territoriales sectorielles. En effet à **certains endroits les structures fédérales en territoire viennent supplanter les UL dans leurs prérogatives de création de syndicats, leur ôtent des moyens et isolent les salariés de leurs secteurs des travailleurs et travailleuses des autres domaines d'activité.**

L'organisation des Fédérations en territoire présente l'avantage de leur proximité mais en contrepartie pose le risque de nourrir la logique des « bastions ». **Un déséquilibre se crée ainsi dans le domaine de la syndicalisation qui contribue à la difficulté de répondre à la structuration réelle du salariat issue de la stratégie de division capitaliste** : Les secteurs ayant des Fédérations avec des militantes et militants nombreux et des moyens plus abondants peuvent ainsi assurer l'extension de leur organisation. Celles-ci coïncident souvent avec les secteurs à forte concentration de salariés et à plus forte syndicalisation. A contrario, les secteurs avec des Fédérations plus faibles, ceux qui émergent ou qu'il nous faut soutenir dans une logique interprofessionnelle, manqueront des moyens nécessaires. **La seule réponse à ce déséquilibre se trouve dans les UL.**

L'organisation des travailleurs et travailleuses des secteurs les moins organisés doit passer par les UL, seules à même de mettre les moyens des secteurs les plus organisés au service de l'organisation de tout le salariat, y compris des secteurs les moins organisés. Un travail conjoint UL - Fédérations dans les territoires, fluide, quotidien, est ainsi essentiel pour répondre efficacement aux problématiques concrètes des travailleurs dans leurs lieux de travail. **Lorsque l'UL fournit aux travailleurs et travailleuses sans syndicat le cadre d'organisation immédiat et réactif, et que la Fédération leur apporte l'accompagnement adapté aux conditions de travail spécifiques du secteur, c'est l'organisation de toute notre classe qui sort gagnante.**

Pourtant, pour diverses raisons, les UL et les Fédérations restent très souvent éloignées les unes des autres. Ces raisons touchent par exemple à la stagnation de beaucoup d'UL, au manque de moyens des Fédérations dans les territoires, aux organisations fédérales territoriales qui servent de tampon entre les syndicats et leurs UL, ou au défaut d'initiative politique pour établir une relation fluide. La relation UL - Fédération est elle aussi absente du document d'orientation.

Enfin, la question se pose du **rapport entre les UL et les UD**. On pourrait dire en simplifiant que deux types de relations UL - UD coexistent à la CGT. Dans certains départements les UD, considérées comme des « préfectures » de la Confédération, tiennent les UL comme des « sous-préfectures » en limitant fortement l'autonomie nécessaire pour faire face aux réalités diverses du terrain et en établissant une priorité organisationnelle des UD par-dessus les UL. Dans d'autres, les UL sont prises en compte comme des organisations confédérées à part entière, leur autonomie est reconnue et respectée, et les éventuels différends politiques sont abordés avec naturalité dans les instances statutaires.

Nous ne saurions assez insister sur le besoin impérieux que chaque UL soit respectée en tant qu'organisation confédérée non seulement par les UD, mais par chaque organisation CGT, des syndicats à la Confédération en passant par les Fédérations. Seule leur prise en compte comme organisation à part entière, jouant un rôle spécifique dans la CGT, permet d'éclaircir leur position par rapport aux autres organisations. Cet éclaircissement est une condition nécessaire au déploiement de leur potentiel militant, à la participation des syndicats, à une relation développée avec les Fédérations et avec la Confédération. À nouveau ce point n'est pas traité par le document d'orientation.

En conclusion de ce long point sur les Unions Locales, **le constat du déclin de l'organisation CGT dans les « bastions » et de l'inadaptation de cette organisation basée sur les grandes entreprises à la structuration actuelle**

du salariat ne peut pas rester une simple réflexion. Il doit être suivi de décisions politiques fortes qui sont absentes du projet de document d'orientation.

Notre organisation dispose d'outils pour faire face à l'éclatement des collectifs de travail, et parmi eux les Unions Locales sont les plus remarquables ainsi que les plus remarquablement ignorés. Rien ne sert de disposer d'outils s'ils restent rouillés au fond du tiroir. **Leur rôle d'organisations de premier niveau du fédéralisme CGT, concrétisation dans notre organisation de l'unité des intérêts de notre classe toute entière, leur potentiel de mobilisation interprofessionnelle, vive et près du terrain, est souvent ignoré au profit d'initiatives hors-sol au niveau départemental, voire confédéral. Le rôle clé des UL dans l'organisation du salariat éclaté est ponctuellement reconnu mais concrètement ignoré au niveau confédéral.**

Il y a une urgence de classe à construire des UL efficaces, réactives, dynamiques, une urgence à rendre aux UL une place spécifique actuellement trop souvent refusée et effacée derrière le partage de prérogatives entre les UD et les Fédérations. Le débat doit se tenir dans chaque organisation, des syndicats à la Confédération. Mais c'est bien au Congrès Confédéral que la place des UL doit être reconnue. **Le défaut flagrant de solutions politiques à la situation de stagnation des UL est sans doute l'un des points les plus sombres de la proposition d'orientation.**

Il revient aux camarades, aux syndicats en lutte de donner une réponse concrète aux problématiques des UL, dans le travail militant quotidien comme durant le 54^e Congrès Confédéral. **Nous le répéterons inlassablement : il ne s'agit pas d'un point de détail, mais d'une véritable urgence de classe.** A nous tous et toutes, militants et syndicats de s'emparer du sujet sans délai

ANNEXES

FOCUS SUR LA RÉPRESSION

La mobilisation contre la réforme des retraites en 2023 a déclenché une contre-offensive patronale et gouvernementale qui a largement aggravé la politique de répression systématique dans les entreprises et les services publics.

Ainsi, dès la fin du mouvement des retraites, au moins 400 syndicalistes CGT ont été mis en gardes à vue et ont subi des sanctions disciplinaires voir des poursuites pénales.

Cette répression s'est encore aggravée en 2024 et 2025 pour dépasser la barrière symbolique des 1000 syndicalistes CGT poursuivis par le patronat et son Etat dont 17 secrétaires généraux d'organisations de la CGT.

La volonté du patronat et du gouvernement est claire : museler de force l'ensemble des secteurs combatifs du mouvement ouvrier, les amputer de ses militants les plus combatifs et entraver la capacité d'organisation de la CGT par tous les moyens. Dans cette stratégie de terre brûlée, non seulement l'État accompagne le patronat mais expulsent hors de leur bourse du travail de nombreuses Unions Départementales ou Locales de la CGT.

A cette répression violente et donc visible, doit être également compris l'explosion des démissions qui résultent directement de l'organisation agressive du travail dans les entreprises et les services. De 2023 à 2025 on peut ainsi estimer qu'il y a eu entre 5,5 et 7 millions de démissions de CDI.

C'est bien la recherche effrénée de profits qui pousse le patronat à exploiter de manière toujours plus brutale les travailleurs. Dans le public, les méthodes managériales les plus régressives ont été importées pour permettre aux directions de faire tourner leurs services – de plus en plus dégradés – avec de moins en moins d'agents.

Seule l'action syndicale permettrait d'enrayer cette politique brutale et d'imposer une autre organisation du

travail, c'est pourquoi le patronat tape pour faire peur et enfermer les travailleurs dans des logiques de fuites individuelles tout en les précarisant par des réformes régressives sur les droits à l'indemnisation chômage.

Cette répression est également à mettre en miroir du contexte politique général dans la société car il en est à la fois le produit mais également le catalyseur. Pas une loi scélérate ne passe sans qu'elle ne contienne des dispositifs qui posent des jalons ou remettent immédiatement en question le droit syndical.

Ainsi, le Contrat d'Engagement Républicain de la loi contre le séparatisme ou la criminalisation de l'occupation des lieux pourront facilement être opposables à toute activité syndicale jugée contraire à la propriété privée et donc à la valeur sacrosainte de notre démocratie bourgeoise.

La répression des mobilisations populaires en solidarité avec le peuple palestinien ou contre les assassinats de la police dans nos quartiers ont également touché de nombreux militants de la CGT dont Jean Paul Delescaut, secrétaire général de l'UD CGT du Nord et Timothée Esprit, secrétaire fédéral de la FNIC CGT.

Alors que la brutalité patronale rime avec dérives autoritaires du pouvoir macroniste à coups de multiples 49,3 et dissolution de l'assemblée nationale, il nous semble inquiétant – audelà d'une soirée festive contre la répression au sujet de laquelle il y a aurait beaucoup à écrire – que le document d'orientation n'aborde pas cet enjeu crucial pour le futur de notre syndicalisme de classe et de masse.

Mettons en débat dans nos syndicats des motions pour sortir du congrès avec un plan de bataille pour lutter contre la répression syndicale et conquérir un véritable droit syndical, celui qui reconnaisse au travailleur son statut de producteur et donc propriétaire des richesses produites !

ANNEXES

DIRECTIONS SYNDICALES CONFÉDÉRALES ET INTERSYNDICALE : UNITECGT ACCUSE ! **ARTICLE DU 6 OCT. 2025**

L'accélération de la crise de régime politique en France est l'occasion pour notre collectif de revenir sur la séquence sociale des 10 - 18 septembre et du 2 octobre dernier.

Pourquoi ? Déjà, pour ne pas permettre à l'intersyndicale et aux directions syndicales confédérales de « s'en sortir si facilement ». Oui, ces derniers ont des comptes à rendre à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.

La parole doit se libérer : nous sommes nombreux et nombreuses à ressentir une profonde colère doublée d'une amertume certaine. Alors, disons les choses telles qu'elles sont.

Le reflux de la mobilisation le 2 octobre, après la pantalonnade du fameux « ultimatum » et les deux semaines de latence entre le 18 septembre et du 2 octobre était largement prévisible. Pire, elle était voulue. Et maintenant, voilà que l'intersyndicale et ces directions syndicales confédérales prétendent, comme le patronat ou le gouvernement, siffler la fin du mouvement #OnBloqueTout : mais pour qui se prennent-ils ?

En conséquence :

> UnitéCGT accuse les directions syndicales confédérales et l'intersyndicale d'avoir tenté, dès l'éclosion du mot d'ordre #ToutBloquer, de saborder tout mouvement qui dépasserait le cadre étroit de la mobilisation « acceptable ».

> Nous accusons les directions syndicales confédérales et l'intersyndicale d'avoir sciemment torpillé une mobilisation qui leur échappait en « reprenant la main » pour mieux tuer la dynamique. Avec, à la clef, sur le fond des revendications minimales et inconséquentes, et sur la forme, un mépris inacceptable contre les

travailleurs mobilisés, avec ou sans les syndicats.

> UnitéCGT accuse les directions syndicales confédérales et l'intersyndicale d'être incapables de se « réinventer », de penser la mobilisation différemment après l'échec lamentable de la stratégie de l'intersyndicale contre la réforme des retraites,

> Nous accusons les directions syndicales confédérales et l'intersyndicale d'avoir voulu protéger les gouvernements des Premiers ministres Bayrou puis Lecornu, ainsi que le président de la République.

> UnitéCGT accuse les directions syndicales confédérales et l'intersyndicale d'avoir choisi la « stabilité institutionnelle » plutôt qu'une mobilisation radicale porteuse d'espoir.

> Nous accusons les directions syndicales confédérales et l'intersyndicale de ne pas faire confiance à l'intelligence collective ouvrière.

> UnitéCGT accuse les directions syndicales confédérales et l'intersyndicale de jouer à la confusion et de mentir sur la réalité de la mobilisation, dans un moment trumpien incompréhensible. Ca suffit ! Dites la vérité aux travailleurs et aux travailleuses !

Ces accusations, qui paraissent bien légères au regard de la colère immense qui balaye le pays, n'auront bien sûr pas vraiment de « réponses », hormis peut-être de la part de dirigeants syndicaux confédéraux qui perdent leur temps en insultes sur les réseaux sociaux. Nous recommandons chaudement à ces derniers de se concentrer, boire frais, et organiser correctement les grèves et mobilisations. L'urgence du moment commande cet esprit de responsabilité !



Oui, il n'existe pas de « bouton magique » mais, oui, il existe la possibilité de construire un processus de grèves reconductibles gagnantes et qui peuvent se généraliser, notamment au travers de la confédéralisation des luttes ! Et oui, c'est à l'ensemble de notre CGT, de la base au sommet, de prendre nos affaires main. C'est bien à l'ensemble du monde du travail de s'insurger, à tous les syndicats de base de répondre et amplifier cette volonté collective, aux UL, UD, fédérations, et à notre Confédération de coordonner et impulser, au niveau national et interprofessionnel pour gagner.

D'ailleurs, la réalité prouve que les directions syndicales confédérales peuvent être bousculées par les bases syndicales et surtout par la mise en mouvement des travailleurs et travailleuses. Cela a notamment été le cas dans l'appel, du bout des lèvres, de la Confédération CGT à la journée de grèves et actions offensives du 10 septembre.

Huit suggestions :

1/ Comprendre que la séquence ouverte par le mouvement global #OnBloqueTout, dans lequel UnitéCGT prend toute sa place, n'est pas terminée. Admettre que c'est bien ce mouvement qui a permis une rentrée sociale explosive et provoqué la chute de deux gouvernements.

2/ Percevoir l'aspect positif des Assemblées générales de citoyens et citoyennes qui se tiennent partout en France et qui répondent à une soif de débats, de politique, de démocratie : toutes ces initiatives, syndicales comme citoyennes sont complémentaires dans la lutte d'une même classe pour des causes communes.

3/ S'extirper des calendriers gouvernementaux, patronaux, institutionnels. Cessons de nous arrimer systématiquement aux agendas de nos ennemis - à l'image de l'intersyndicale qui attendait la rencontre avec le Premier ministre puis son discours de politique générale -. Cessons d'être sur la défensive en permanence, passons à l'offensive pour les contraindre à suivre notre rythme et notre propre agenda.

4/ La date du 9 octobre, journée de grève par secteurs (dans la santé, les organismes sociaux, les industries chimiques...) à l'appel des fédérations CGT, peut permettre de relancer la construction du rapport de force.

5/ Arrêter la stratégie perdante de l'intersyndicale, quitte à ce que la seule CGT - première, et de loin, organisations syndicale militante - appelle à une mobilisation d'ampleur, à partir des lieux de travail, par la grève, notamment en reconductible.

6/ Arrêter le mépris envers les travailleurs et travailleuses qui ne sont pas « des bons petits soldats » et qui parfois se mobilisent en dehors, malgré, voire contre l'avis des directions syndicales confédérales.

7/ Comprendre les enjeux du moment : le Pouvoir est affaibli, minoritaire et illégitime. Plus que jamais, et notamment après ce mois de septembre noir, c'est bien le moment d'agir !

8/ Construire un processus de grèves et de luttes, à partir des cahiers revendicatifs CGT, cohérent, radical et intransigeant. Notamment sur l'interdiction des licenciements sous peine d'expropriation, l'augmentation des salaires, pensions, allocations, la retraite à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles). Ce n'est qu'un début, continuons le combat !

Enfin, un mot sur la délégation de pouvoir, notamment parce que l'actualité politique est susceptible de s'accélérer encore davantage dans les heures et jours qui viennent. A ce stade, des élections anticipées sont possibles.

Gouvernements à répétition, affaires sans fin, 49.3, alliances de circonstance... la magouille politique permanente est un facteur très important dans la colère

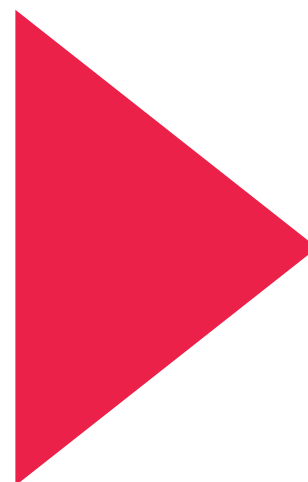
populaire. A nos yeux, vraie démocratie, celle des travailleurs et des travailleuses, se construit dans les luttes, les AG de grévistes, mais aussi dans les syndicats de base, et prime sur les coups de menton des directions, patronales comme confédérales. Cette démocratie ouvrière, par les mobilisations des travailleurs avec les bases syndicales est la clé du succès du mouvement populaire, de sa résistance face à l'emprise du réformisme et contre les tentatives de confiscations et récupérations de toutes sortes.

De la même manière que nous récusons et refusons toute délégation de pouvoir à des « experts » en syndicalisme, nous refusons toute délégation de pouvoir à des « professionnels de la politique. »

A ce titre, nous annonçons, d'avance, notre refus (similaire à notre position en juin 2024) d'alimenter les illusions électoralistes ou d'un changement de politique par les urnes, par un remake du NFP ou encore de toute coalition électorale bigarrée, contre-nature et qui comporterait en son sein des traîtres et des collaborateurs de classe. A bon entendeur !

ANNEXES

**NOS BULLETINS NATIONAUX
D'ENTREPRISE D'APPEL A LA
LUTTE POUR LES 10 ET 18
SEPTEMBRE ET POUR LE**



TOUT BLOQUER pour tout reprendre !

Bulletin national des entreprises n°10

« ceux d'en haut ne peuvent plus,
ceux d'en bas ne veulent plus »

**Les patrons et leurs complices
au pouvoir pillent notre pays.**

**Ces dernières années, ces
parasites se sont gavés comme
jamais de notre sueur, nous
font mourir au travail, nous
insultent, écrasent nos vies.**

**INSURGEONS-NOUS PAR LA
GRÈVE OFFENSIVE !**

5 raisons de « tout bloquer » à partir du 10/09

1/ Parce que sans nous, rien ne tourne

Sans nous, l'économie s'arrête. Bloquer le pays, c'est rappeler que le vrai pouvoir appartient à celles et ceux qui produisent les richesses.

Nous produisons, nous travaillons, nous décidons : il est temps d'exproprier les capitalistes et se réapproprier et nos lieux de travail et les richesses que nous créons.

2/ Défendre nos salaires et nos retraites

Par le gel des prestations sociales, par la mise en place des deux jours de travail forcé, par le gel des salaires et des pensions, le Pouvoir veut nous saigner pour garantir le train de vie des spéculateurs, des actionnaires et des riches.

Bloquer le pays, c'est mettre un terme à ce pillage organisé.

3/ Mettre un terme à l'offensive patronale

Le Pouvoir prépare des réformes encore plus dures. Au programme : nouvelle réforme régressive de l'assurance chômage, remise en cause de la possibilité de contester son licenciement...

Bloquer le pays, c'est enrayer la machine infernale et lancer la contre-offensive de notre camp.

4/ Imposer la justice sociale

Bayrou nous demande de sacrifier l'éducation de nos enfants, la santé de nos anciens, notre protection sociale, pour payer les intérêts d'une dette qui a servi à financer 211 milliards d'aide directe ou indirecte aux plus grandes fortunes.

Bloquer le pays, c'est exiger un autre partage des richesses, c'est se réapproprier nos outils

de travail, nos usines, nos entreprises, nos services. C'est imposer face à la logique du profit, la réponse aux besoins sociaux.

5/ Parce que l'histoire nous montre la voie

Nous connaissons l'histoire : en 1936, en mai 68, c'est par la grève, par le blocage, par la mobilisation ouvrière que nous avons conquis les congés payés, la sécurité sociale, les droits syndicaux.

Le 10 septembre, et après..., nous porterons l'héritage de ces luttes, de ces combats, par la grève comme outil de reconquête de notre dignité collective, comme porte-voix aux revendications que nous portons et manifestation de la force immense de la classe ouvrière et de l'ensemble du monde du travail !

#OnBloqueTout

unitecgt.fr

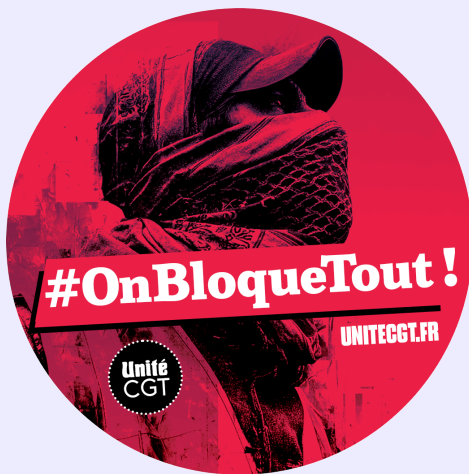
#ONCONTINUE

Des centaines de milliers de personnes se sont mobilisées le 10 septembre, par la grève, les manifestations, les actions de blocage, et malgré, voire contre l'avis des directions syndicales confédérales, malgré la répression policière, malgré les hurlements médiatiques.

Amorcée dès l'annonce du projet monstrueux de budget 2025, la fédération des colères pour #ToutBloquer le 10 septembre a accéléré la chute du gouvernement Bayrou et engagé le début d'une riposte collective pour la justice sociale.

Cette vague puissante et offensive ne doit pas retomber. Nous pouvons faire dérailler les plans du patronat, du gouvernement, du président, du parlement.

La condition première, c'est la prise de conscience par les travailleurs et les travailleuses de leur rôle central dans la société, de la force immense dont ils disposent et de leur irruption dans le débat public "ici et maintenant", sans attendre de consignes autres que l'expression du débat et de la volonté collective.



Faisons feu de tout bois.

Des manifestations, grèves et actions ont lieu et auront lieu d'ici la journée de grève nationale interprofessionnelle du 18 septembre, date choisie par l'intersyndicale pour enjamber le 10 septembre.

Tout l'enjeu est de faire déborder le 18 septembre et engager la grève partout et surtout, dans la durée

Libérons l'énergie et la force collective d'un Peuple en action, en premier lieu de la classe ouvrière qui crée les richesses et est la seule à même de diriger et transformer le monde !

En avant pour #ToutBloquer par la grève, prendre nos destins en main et conquérir une société nouvelle !

Salaires, pensions, allocations...

+ 300 euros/mois

Retraite à 60 ans

55 ans pour les métiers pénibles

Interdiction des licenciements sous peine d'expropriation

Des centaines de milliers de grévistes ont envoyé un puissant signal de combativité, malgré voire contre les directions syndicales confédérales, les 10 et 18 septembre, premiers actes de la tempête sociale qui se lève..



Les capitalistes pillent notre pays. Chaque année, le tiers du budget de l'Etat part directement dans les poches du patronat.

Dans le même temps, les travailleurs et les travailleuses sont écrasés par la spéculation, la vie chère, les bas salaires, la précarité, le chômage. Nos droits et libertés sont attaqués et l'Etat policier renforcé.

Ce régime minoritaire et illégitime entend saigner encore plus le monde du travail avec son projet monstrueux de budget 2026.

Nous ne voulons plus payer, de notre poche et de nos vies, pour garantir le profit du patronat. **Il est temps de #ToutReprendre, imposer la rupture avec le capitalisme, son exploitation et ses guerres.**

2 octobre, acte III

La CGT, avec l'intersyndicale, appelle à une nouvelle journée de mobilisation et de grève nationale interprofessionnelle le 2 octobre.

Deux certitudes : 1. La stratégie des journées d'actions isolées qui se dessine ne nous conduira pas à la victoire. 2. Le 2 octobre peut et doit être une nouvelle étape pour #ToutBloquer pour #ToutGagner.

♦ Comment ? Par la mise en mouvement du monde du travail par la grève reconductible partout où c'est possible.

♦ Pourquoi ? Parce que le patronat et l'Etat ne connaissent que le langage de la force, seule la paralysie de l'économie et de la société toute entière, dans la durée, les fera céder et reculer.

#OnBloqueTout par la grève pour diriger nous mêmes la mobilisation, prendre conscience de notre force collective immense, élever les consciences, bloquer l'économie et gagner sur l'ensemble de nos revendications !

Travailleurs et travailleuses, pour ne pas déléguer notre avenir commun à des "professionnels de la politique", prenons tous et toutes nos destins en main !

5 mesures urgentes :

- ♦ Fermer la Bourse, saisir les Banques, annuler la dette
- ♦ Abroger toutes les lois antisociales et sécuritaires
- ♦ + 300 euros pour tous et toutes
- ♦ Interdire les licenciements sous peine d'expropriation
- ♦ Retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles.

ANNEXES

LA HISTADROUT ET LA CSI, COMPLICES DE L'OCCUPATION ISRAËLIENNE ET DU GÉNOCIDE EN PALESTINE ? **ARTICLE DU 26 MARS 2025**

Israël pourrait-il commettre un génocide à Gaza et en Palestine sans la protection/soutien qu'il reçoit des puissances occidentales ? La réponse à cette question est évidente et connue de tous et de toutes : non, trois fois non, le premier génocide du 21^e siècle ne peut pas avoir pas lieu sans le soutien direct, actif et complice des Etats occidentaux et de leurs alliances, au premier rang desquels on trouve notamment les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, sans oublier l'Union européenne et l'OTAN qui en émanent.

Ce soutien prend de nombreuses formes : économique et militaire bien entendu, Israël est constamment réalimenté en bombes, armes, munitions par ses alliés occidentaux qui font tourner à plein régime leurs complexes militaro-industriels. Mais, ce soutien est également moral ; chacun a pu constater la partialité médiatique et le « soutien inconditionnel » accordé à Tel Aviv sur toutes les ondes médiatiques et dans toutes les bouches des portes paroles d'Etat ou des experts de plateaux télévisés.

Ce soutien moral n'est pas le fait uniquement des Etats, mais peut également prendre des formes détournées particulièrement sournoises et perverses. Par exemple, les positions, au mieux ambiguës, au pire pro-ionistes, de la Confédération Syndicale Internationale et de la Confédération Européenne des Syndicats, posent questions et interrogent sur le sens de la participation/affiliation de notre Confédération CGT.

Bien sûr, chacune de ces structures s'est « couverte » en publiant çà et là, tel un Emmanuel Macron ou un Joe Biden, quelques communiqués ou déclarations, en paroles, dénonçant la souffrance des populations civiles palestiniennes. Quelques arbres qui cachent mal une bien sombre forêt.

Il faut en effet comprendre ici que la CSI et la CES servent en réalité de blanchisserie syndicale aux crimes commis par Israël. Autant dire que ces organisations ont sauté à pieds joints dans le nouveau narratif écrit par les Occupants après le 7 octobre.

Pire, ces confédérations jouent bien souvent un rôle de blocage des initiatives syndicales de solidarité internationale avec la Palestine.

Comment pourrait-il en être autrement ? D'une part, la CSI et la CES sont des structures historiquement proches des puissances impérialistes, des anticommunistes et des opposants aux mouvements de décolonisation. Ce n'est un secret pour personne : la CSI est la fusion de la CMT (Internationale chrétienne pro-Vatican) et de la CISL (Internationale pro-Washington dirigée par les Syndicats américains AFL-CIO) ; et que la CES est issue de la CISL (son nom original est en effet CESL, comme « branche Europe » de la CISL. Une CISL qui s'est illustrée dans l'Histoire par son soutien au blocus de Cuba, au coup d'Etat de Pinochet au Chili, aux guerres coloniales, à l'Afrique du sud de l'Apartheid, aux mouvements anti-communistes du monde entier, etc...



D'autre part, les directions de la CSI ont toujours été un relais direct du puissant syndicat fasciste israélien Histadrout. Et enfin, la CSI et la CES ont toujours été des soutiens directs du processus dit d'Oslo.

A propos des accords d'Oslo

Il convient ici de rétablir certains faits. La solution à deux Etats, compromis effectué avant tout par les Palestiniens, portée par le processus d'Oslo est apparue pour ce qu'elle était : un piège pour les Palestiniens. De même, ce processus a ouvert la voie à de graves dispositifs en termes sociaux et de droits et libertés syndicales.

Saviez-vous que ces accords ont permis la mise en place de mesures économiques et financières néolibérales qui ont aggravé, qui plus est dans un contexte colonial, les conditions de travail et de vie des travailleurs palestiniens ?

Saviez-vous aussi que ces accords, sur lesquels une partie de la gauche et du monde syndical – en déni de la réalité, continue pourtant de s'accrocher, ont organisé la mise en place de permis de travail, indispensables aux travailleurs palestiniens pour pouvoir circuler ?

Pire : (et toujours une conséquence des accords d'Oslo signés par les Palestiniens avec un pistolet sur la

tempe), le contrôle des syndicats et travailleurs palestiniens par la Histadrout qui collecte automatiquement les cotisations (obligatoires) des travailleurs palestiniens en Israël (y compris des 2 millions « d'arabes israéliens » vivant en territoires occupés), avant de les « reverser » au syndicat palestinien officiel, la PGFTU, sous la coupe de l'Autorité palestinienne.

Chacun peut ici clairement percevoir non seulement le vol mais aussi l'humiliation des travailleurs palestiniens, victimes d'extorsion, de la part des institutions israéliennes. Ces dernières, et à travers elles le gouvernement israélien, disposent, avec la mainmise sur les finances syndicales palestiniennes, d'un énorme moyen de pression et de chantage.

Ce contrôle financier est perçu, à juste titre, par les travailleurs palestiniens comme l'illustration d'une collaboration de fait de l'Autorité palestinienne avec l'Etat d'Israël et l'Occupation.

A noter par ailleurs que l'appel d'Israël à l'émigration en provenance des pays asiatiques vise à remplacer la main d'œuvre palestinienne toujours suspectée.

A propos de la Histadrout... et de la CSI

La Histadrout, centrale syndicale israélienne historique fondée en 1920, n'est pas un « syndicat » comme les autres. Bras syndical du sionisme, cette organisation fait partie du processus de domination et d'oppression en Palestine. Présentée comme une organisation de gauche, la Histadrout est un acteur majeur du processus colonial et de la désinformation sur la réalité en Israël-Palestine, et présente un visage « social » de l'occupation israélienne.

« Nous soulignons que nous ne comptons pas une seconde sur la fédération des syndicats de l'occupation, l'« Histadrout » pour faire cesser la guerre ou y contraindre le criminel de guerre Netanyahu. Cela s'inscrit dans le contexte de conflits internes et surtout de l'alignement de ce syndicat sur les partis israéliens d'opposition, dont les mains sont entachées du sang de notre peuple, et qui soutiennent la continuité de l'état d'occupation. », a déclaré le 30 septembre dernier la Fédération générale des Travailleurs palestiniens - Ville de Gaza.

Et cela ne date pas d'aujourd'hui : dès sa création en 1920, la Histadrout se s'est pas fondée sur des bases « de classe », mais bien sur les bases racistes de la « défense du travail juif », et recrute sur des critères racistes en groupant des salariés, certes, mais aussi un grand nombre de petits patrons juifs de Palestine, mais en excluant les arabes.

Elle œuvre à la destruction méthodique des syndicats mixtes, qui regroupaient travailleurs juifs et arabes notamment dans les chemins de fer de Palestine.

Après la création de l'Etat d'Israël, elle œuvrera à la ségrégation, en organisant des piquets de grève contre le recrutement de travailleurs arabes. Sa « section syndicale arabe », à l'attention des « arabes israéliens vivants en territoires occupés », ne verra le jour que des décennies plus tard, au vu de l'interdiction de créer des syndicats arabes, et restera « étanche » du reste de l'organisation.

Elle devient le 2^e employeur du pays et soutient activement l'expulsion de

commerçants, paysans et artisans arabes de Palestine pour favoriser la colonisation, dont elle est un instrument, comme l'armée. Bref, comme l'a bien résumé Golda Meir en 1928 quand elle devient Secrétaire du Bureau du travail féminin de la Histadrout : « ce n'est pas seulement un syndicat, mais aussi un instrument important de colonisation ».

Liée au parti travailliste, la Histadrout donnera de nombreux dirigeants à l'Etat, comme Ben Gourion qui en a été le premier Secrétaire Général, Golda Meir et même plus récemment Amir Perez, qui a été son premier dirigeant (mais aussi vice-Président de la CSI !), avant de devenir ministre de la défense, conduisant la guerre au Liban en 2006, ayant ravagé le sud-Liban et tué plus de 1200 civils libanais.

Dans le génocide en cours, la Histadrout a officiellement soutenu les opérations militaires israéliennes à Gaza, en Cisjordanie, au Liban. Liée historiquement, sur le modèle anglo-saxon, au parti travailliste israélien, la Histadrout s'est bornée à appeler à la libération des otages, organisant même une pseudo grève nationale pour « peser » sur le gouvernement israélien, sans un mot pour le peuple de Palestine et la cité-martyre de Gaza.



2006 : Amir Peretz, qui fut président du Syndicat Histadrout et cadre dirigeant de la Confédération Syndicale Internationale, avant de devenir ministre de la défense, puis ministre de l'environnement du général criminel de guerre Ariel Sharon.

Rien de surprenant quand on sait que ce « syndicat » reconnaît l'annexion par Israël du Golan et de Jérusalem-Est, a soutenu la guerre menée au Liban en 2006 et a également promu le blocus et la guerre menés par Israël contre Gaza en 2008-2009.

Quelques années auparavant, la centrale syndicale israélienne avait même soutenu le plan Sharon de réoccupation/colonisation de la Cisjordanie (à partir de 2002). La Histadrout s'est aussi prononcée en faveur de la construction du mur de l'Apartheid.

Ce syndicat est bien évidemment en première ligne contre la campagne de boycott impulsée par les syndicats palestiniens.

En 2011, la coalition des syndicats palestiniens pour le BDS a condamné la Histadrout et appelé les syndicats internationaux à rompre tous les liens avec elle « en raison de sa complicité historique et actuelle avec les violations par Israël du droit international et des droits des Palestiniens. La Histadrout a toujours joué un rôle clé dans la poursuite de l'occupation, de la colonisation et du système de discrimination raciale pratiquée par Israël ».

Nous avons vu plus haut que les accords d'Oslo ont sanctifié la mise sous tutelle des travailleurs palestiniens et de leurs organisations. En 2009, le rapport d'un économiste israélien intitulé « Vol d'État » démontrait que la Histadrout était « complice de la politique du gouvernement israélien consistant à déduire environ 20% du salaire des travailleurs palestiniens pour une prétendue contribution aux prestations d'aide sociale, prestations qui pour la plupart ne sont pas accordées aux travailleurs palestiniens. »

Le rapport démontrait que « seuls environ 8% de cet argent collecté ont été effectivement utilisés au bénéfice des travailleurs palestiniens, alors qu'autour de 90% ont été transférés au Ministère des Finances israélien pour financer des projets d'infrastructures, y compris les colonies illégales de Cisjordanie. »



2019 : Arnon Bar- David, président du Syndicat israélien Histadrout et cadre dirigeant de la Confédération Syndicale Internationale, pose devant un char de l'armée...

La Histadrout est bien complice des mesures de contrôle des travailleurs palestiniens par les autorités israéliennes. Ce « syndicat » qui est aussi patron et employeur de multiples entreprises, appelle même à la délation (y compris de façon anonyme), auprès de ses services, des travailleurs sans permis afin de les faire radier.

Nous l'avons vu, la Histadrout est un acteur majeur de la société israélienne et de l'Occupation, jouant le rôle de courroie d'intoxication raciste et de transmission du sionisme – idéologie suprémaciste qui justifie la colonisation, l'apartheid et l'extermination des Palestiniens.

Dans le même temps, ce syndicat exerce une influence considérable sur des structures syndicales internationales.

Nombre de vice-présidents de la CSI ont été et sont directement issus de la Histadrout. Cette réalité, qui crève pourtant les yeux, est sciemment ignorée ou pire silencieuse par la direction confédérale et le secteur international de la CGT.

Chacun aura pu remarquer que la Confédération CGT évitait, autant que possible et avec le plus grand soin, depuis quelques mois, de mentionner après des années de cécité, la tristement célèbre Histadrout. Et pour cause !

Nul doute que les syndiqués et syndicalistes de la CGT seraient épouvantés et révoltés de savoir que la CGT entretient des relations d'amitié avec ce syndicat fasciste. A la place, et après des années de « circulez, rien à voir », et du bout des lèvres, la direction confédérale mentionne un syndicat palestinien minuscule et lui aussi sous la coupe financière des sionistes déguisés en dirigeants syndicaux. De même, l'affiliation de la PGFTU, pseudo syndicat palestinien sous la coupe de la Histadrout, à la CSI, ne saurait être un gage de respectabilité envers la cause palestinienne de la Confédération Syndicale Internationale.

Ce risible sectarisme – car les syndicats palestiniens indépendants et combatifs sont tous affiliés à la Fédération Syndicale Mondiale (et pour cause ! là encore) ne fait pas honneur à notre Confédération CGT.

Rappelez-vous, il y a près de deux ans, la direction confédérale de la CGT et son secteur international, en plein congrès et après les révélations de corruption au plus haut sommet de la CES, la Confédération CGT instrumentalisait les paroles d'une militante politique iranienne dans une manœuvre désespérée et malhonnête visant à salir et diffamer la Fédération Syndicale Mondiale et, à travers elle, ses affiliés en France.

Aujourd'hui, le silence radio sur les relations entre la CGT et la Histadrout doit être brisé. Nous demandons des comptes : pourquoi la CGT ne rompt-elle pas ses liens avec la Histadrout ? Pourquoi cette absence de clarté ? Pourquoi la CGT ne dénonce-t-elle pas cette organisation indigne, dangereuse et toxique ? Rappelons-ici qu'une des demandes traditionnelles des syndicats palestiniens indépendants est justement la rupture des liens avec la Histadrout...

Hypocrisie ou complicité du secteur international : pourquoi les syndiqués et syndicalistes de la CGT ne connaissent-ils pas la place prépondérante de cette organisation au sein de la CSI ?

Pourquoi la CGT, membre de la CSI, n'a jamais publiquement dénoncé les positions de la CSI sur la Palestine (comme sur le blocus de Cuba ou le néo-colonialisme) ?

Comment la Confédération CGT peut-elle encore tolérer le soutien de facto accordé aux autorités israéliennes par la Confédération Syndicale Internationale et la Confédération Européenne des Syndicats, relais « syndical » institutionnel de la Commission européenne ?

Autant de questions jusque maintenant sans réponses...



2023 : le président de la Histadrout-Israël, Arnon Bar-David, photographié en décembre 2023 lors d'une visite à deux usines d'armement, Elbit Systems et IAI. Sur un obus destiné à être utilisé lors de bombardements dans la bande de Gaza, il écrit : "Le peuple d'Israël vit. Salutations de la Histadrout et des travailleurs d'Israël".



ANNEXES

FOIRE AUX QUESTIONS : LA FSM, C'EST QUOI ?

Combien d'affiliés et de membres la Fédération Syndicale Mondiale revendique-t-elle ?

La Fédération Syndicale Mondiale revendique 105 millions de membres, représentés par des syndicats (de base, territorial ou professionnel) affiliés ou associées dans plus de 133 pays.

L'Internationale compte une majorité d'affiliés en Asie et en Amérique latine ; ces dernières années ont également été marquées par la croissance importante du nombre d'affiliés en Europe - notamment en France, Italie, Grèce -, illustration du retour à un syndicalisme offensif face à l'aggravation de la crise capitaliste et l'incapacité du syndicalisme de cogestion à engager la bataille du quotidien.

Quel syndicalisme promeut la FSM ?

La déclaration fondatrice de la FSM a établi, entre autres, les objectifs de la fonction démocratique de tous les syndicats, la solidarité internationaliste et le soutien fraternel à l'activité syndicale, l'échange d'informations et d'expériences pour le renforcement de cette solidarité, la coordination de l'action des travailleurs pour la réalisation de ses objectifs, la défense des travailleurs migrants, l'utilisation de tous les moyens nécessaires pour expliquer ses buts et son programme à la classe ouvrière du monde.

Demandons-nous donc à quel point ces lignes d'action sont encore d'actualité aujourd'hui. Au regard de l'aggravation des contradictions du capitalisme, et dans une période où les travailleurs et les peuples souffrent de plus en plus, n'est-il pas vrai que ce que la FSM a représenté et représente semble plus actuel et vivant que jamais ?

La Fédération Syndicale Mondiale met en avant un syndicalisme de classe, révolutionnaire et anti-impérialiste. Ce syndicalisme combatif privilégie la grève, la mobilisation de masse et la solidarité avec les luttes anti-coloniales et anti-capitalistes.

L'Internationale syndicale rouge défend donc la lutte des classes comme moteur du changement social et l'unité ouvrière internationale contre l'exploitation capitaliste.

Dans le même temps, la Fédération Syndicale Mondiale s'oppose à l'impérialisme, notamment américain, et aux institutions comme le FMI ou l'OTAN, revendique le renversement du régime d'exploitation de l'Homme par l'homme et présente le socialisme et le communisme comme un horizon politique nécessaire.

Contrairement à la CSI (Confédération Syndicale Internationale) et à la CES (Confédération européenne des Syndicats), la FSM rejette le dialogue social tripartite (État-patronat-syndicats) au profit d'une confrontation directe avec le capital.

Pourquoi la FSM est-elle membre fondatrice de l'ONU ?

A quelles instances internationales multilatérales la FSM est-elle conviée ?

Créée en octobre 1945, invitée à la Conférence de San Francisco comme observateur syndical, la FSM fait partie des membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies.

La FSM bénéficie de ce fait du statut consultatif (voire spécial) auprès de plusieurs instances et organisations internationales, à l'instar du Conseil économique et social de l'ONU, de l'Unesco, du FAO, de la CNUCED (Conférence sur le commerce et le développement), de l'OIT, de l'OMS, du Conseil des Droits de l'Homme



Si la Fédération Syndicale Mondiale participe pleinement à ces instances pour y faire entendre la voix des travailleurs, l'Internationale est exclue, comme le G20 Labour 20 ou le Sommet social de l'UE - du fait notamment des manœuvres de la CSI ou de la CES.

Les détracteurs de la FSM, en France notamment, accusent cette dernière de soutenir des dictatures. Quelle réponse apporter ?

Tout d'abord, la Fédération Syndicale Mondiale défend un syndicalisme de classe, pas des régimes et n'est l'organe d'aucune influence étrangère et hostile au monde du travail. Cette Internationale soutient toutes les luttes ouvrières dans tous les pays du monde et dans le même temps, ne rentre pas dans le jeu des "révolutions de couleur" et s'oppose donc aux renversements de régime soutenu, manipulé et parfois directement orchestré depuis l'étranger par des puissances impérialistes.

Les accusations et calomnies contre la FSM révèle surtout en miroir, un deux poids deux mesures insupportable. Alors que la FSM s'est toujours tenu du bon côté de l'Histoire et a notamment apporté son soutien moral et matériel aux luttes d'indépendances nationales anticolonialistes, le courant historique représenté par la CSI a toujours collaboré

et pactisé avec les maîtres patronaux et coloniaux.

Deuxièmement, l'accusation de soutien financier recycle la propagande de guerre froide dans sa forme la plus ridicule et n'est étayée par aucune preuve. D'ailleurs, les rapports financiers de la FSM montrent que les cotisations des affiliés et les dons de solidarité (syndicats, collectes lors de congrès) correspondent respectivement à 90% à 10% du budget de l'organisation (2,1 million d'euros par an).

A l'inverse, le budget (48 millions d'euros par an) de la CSI est largement constitué (à plus de 60%, 70% si on compte les subventions de "fondations" et ONG) et constamment alimenté - de façon opaque et peu transparente - par les multiples subventions déguisées d'Etat, comme les Etats-Unis, l'Union européenne, l'Allemagne. Ces derniers agissent notamment au travers d'agence de développement comme, pour les Américains, le National Endowment for Democracy (NED) avec l'USAID.

Cette dépendance structurelle du syndicalisme de collaboration de classe à l'impérialisme explique bien entendu la différence fondamentale qui existe entre la FSM et la CSI. Elle explique également cette campagne de calomnies contre la FSM.

Est-il vrai que le 53e congrès de la CGT a rejeté l'affiliation à la FSM ?

Non. La CGT n'a pas rejeté l'affiliation à la FSM lors du 53e Congrès.

L'affiliation d'un nombre croissant et continu d'organisations CGT (du syndicat à la Fédération en passant par des UL et des UD) fait peur à la direction syndicale confédérale. C'est la raison pour laquelle, dans un grand excès d'autoritarisme et de sectarisme, le Bureau confédéral refuse tout débat.

Mais les faits sont têtus ! Car le retour à la FSM des syndicats CGT vient de loin. Confédération syndicale fondatrice, avec d'autres, de la Fédération Syndicale Mondiale lors du Congrès de Paris le 3 octobre 1945, la CGT a été un membre particulièrement actif et dirigeant au sein de la FSM jusqu'à la victoire du courant liquidateur au sein de la CGT et le départ forcé de la CGT hors de la FSM dans les années 1990.

Contradiction suprême : la CGT est affiliée à la CES et à la CSI mais les syndiqués ne savent en réalité pas grand-chose de ces puissantes machines à cash et inopérantes centrales de coordination syndicales. Dans le même temps, la direction confédérale veut faire taire toute critique des affiliations internationales de la Confédération CGT.

Bien entendu, ce vœu pieux ne s'accomplira pas. La meilleure preuve ? Tout simplement la poursuite des affiliations de syndicats CGT à la FSM.




Unité
CGT

LES DOCKERS CONTRE LA GUERRE ET LE GENOCIDE

Les travailleurs de plus de 20 ports méditerranéens – en Italie, Grèce, Pays Basque, Turquie, Maroc... - se préparent à une journée internationale de grève et d'actions le vendredi 6 février.





**A L'OCCASION DU 54^E
CONGRÈS CONFÉDÉRAL
DE LA CGT, NOUS
PUBLIONS
UNE CONTRIBUTION
AUX DÉBATS POUR
RENFORCER NOTRE
SYNDICALISME CGT**

**Unité
CGT**